

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, United States and Empire, and Post Office Union.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. Téléphone: Main 7450

FAIS CE QUE DOIS!

Les feuilles à sensation et le crime

Les grands journaux d'information nous donnent de ce temps-ci un spectacle à faire réfléchir. Un ménage de millionnaires américains se querelle. Il y a instance en divorce. Une fortune est au jeu. On croit avoir découvert des témoins importants, au Canada; les deux plaideurs recherchent leurs dépositions. L'une des parties vient à Québec, puis à Montréal. Les reporters envahissent son appartement, qu'émandant sa photographie, se disputent ses déclarations, les gazettes parlent de sa fortune, de ses domestiques, de ses enfants, des révélations que feront les témoins. Ce flot menace de submerger les colonnes de nos grands journaux, français comme anglais. Un incident de procédure vient retarder l'enquête qui devait se tenir à Montréal et où eussent paru les témoins canadiens. Nous avons échappé de près à un débordement d'indiscrétions, de potins scandaleux, de propos d'alcôve. La chose n'est que remise, mais elle l'est, au grand regret des commères et des liseurs de cette sorte de feuilletons scabreux. Ils ont de quoi se consoler. Un jeune homme est trouvé mort, la tête trouée de balles, les mains liées d'une cordelette, dans un champ isolé. Nulle piste de ses meurtriers n'existe. Nos journaux se mettent à l'affût. Combien de meurtriers y avait-il? Où le jeune homme a-t-il été tué? Pourquoi? En quelles circonstances? Avait-il de l'argent? D'où provenait cet argent? Qui l'administrait? Sa fortune était considérable? Qui en profitera? Voilà une dizaine de points d'interrogation posés, posés et ressassés, ces jours-ci, par nos gazettes. Photographies, plans, reconstitution par l'image de la scène sur laquelle le cadavre fut trouvé, déclarations intempestives, indiscrétions abracadabrantes, entrevues stupéfiantes, cela dure depuis une dizaine de jours, cela menace de se prolonger on ne sait pendant combien de temps. De braves gens en sont presque affolés, pour avoir passé leurs soirées à lire ce qui s'est écrit là-dessus, à causer de l'affaire. Tout ce bruit, toute cette publicité n'avancent pas, ils retardent même, ils entraînent certainement le travail de la justice afin de retracer les auteurs du meurtre. Il n'importe. Nos grands journaux d'information ont d'autres soucis que celui d'aider la justice dans ses recherches. Ce qu'ils veulent, c'est de quoi faire courir les gens, se les faire arracher leurs feuilles, chaque jour, leur doser la sensation, les potins, les commérages et les images, assez pour soutenir leur curiosité, pas assez pour la satisfaire du coup. Ainsi, chaque jour, les liseurs à la curiosité morbide attendront, voudront la nouvelle piqûre. Et cela durera ainsi jusqu'à ce qu'une nouvelle affaire à sensation reprenne l'attention de ceux qui commencent à en avoir assez des potins d'aujourd'hui et en veulent de nouveaux. La route du crime ne tourne-t-elle pas indéfiniment? Et si elle s'arrête ici, il y a en Angleterre une nouvelle affaire Crippen, en France une autre affaire Landru, dont on peut tirer jusqu'en Amérique de quoi jeter en pâture au public des journaux jaunes.

Faut-il croire que ce soit la mission de la presse à grand tirage d'exciter puis de satisfaire la curiosité malsaine de la masse, composée en majorité d'honnêtes gens, certes, mais à l'esprit facile à tourner vers le fait divers à sensation, le crime mystérieux, le drame d'alcôve sordide?

On le dirait, à feuilleter les quotidiens d'Europe et d'Amérique les plus répandus. S'ils ont atteint d'aussi gros tirages, c'est moins pour la nouvelle internationale, pour la nouvelle locale importante, pour l'information politique inédite qu'ils donnent qu'à cause de la façon dont ils ramassent un cadavre sur la chaussée, un adultère devant un tribunal et savent l'exploiter. Il n'y a plus de secret de justice ou de famille; les journaux font main basse sur cela et l'exhibent au grand public.

"Le public veut cette nouvelle, je la lui donne", se dit un journal. Et parce que celui-ci la public, vingt autres journaux, constatant que cela fait grossir son tirage à lui, au détriment du leur, se précipitent sur la même proie, avec d'autant plus d'ardeur qu'ils sont les derniers arrivés, en jettent les lambeaux qui restent au public, les plus sanglants, les plus immondes. Ainsi le cynisme de l'un fait la bêtise cupide des autres. Aucun d'eux ne pense à se dire, — même s'ils l'écrivent parfois: "Nous n'existons pas que pour le gros tirage. Nous prétendons être des organes publiés en vue du bien public, — nous l'écrivons, — nous avons le devoir de respecter la vie privée des gens, de limiter la curiosité de nos lecteurs, au lieu de la surexciter." C'est à qui d'entre eux ira plus loin, dans ce domaine. C'est la surenchère du jaunisme. Et plus elle dure, plus il se public dans nos grands quotidiens d'Europe, d'Amérique et du Canada de récits scandaleux. Où cela s'arrêtera-t-il?

"Il y a quelques semaines, en Californie, un homme du nom d'Arbuckle fut accusé d'un crime. Les détails révélés à l'enquête étaient révoltants. Si un invité à la table d'une famille quelconque se fut permis de raconter cela devant la femme et les enfants de son hôte, il aurait été mis dehors pour ne plus jamais reparaitre dans cette famille. Aucun gentilhomme n'aurait causé de cette affaire une minute avec une femme respectable; aucune ne l'aurait permis. Pourtant, les journaux quotidiens, sauf de rares et honorables exceptions, mirent en vedette tous les détails de l'affaire, pendant quelques jours, et cela, sous les yeux d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'auraient pas dû les voir. Les journaux colportèrent ainsi dans les foyers un récit que leurs rédacteurs, s'ils sont des gentilshommes, n'y auraient jamais osé faire en personne", écrit en marge d'un procès scandaleux de ces mois-ci un des maîtres du barreau de Boston, M. Moorfield Storey, dans un article sur le journalisme quotidien (Atlantic Monthly, janvier 1922) auquel il ajoute: "Un premier coup d'œil sur nos journaux nous y montre tout un étalage de crimes, d'accidents, de scandales qui nous dégoûtent, nous rendent malades. Quel enseignement cela est-il pour la masse? Quelle direction pousse à un tel choix de nouvelles? Nous savons tous que le mal existe", mais malheur à ceux par qui le scandale arrive" dans nos familles tous les jours. Les honnêtes gens ont des droits et l'on ne devrait pas les forcer à palper ainsi tous les matins et les soirs dans la boue des crimes à sensation et des scandales écoeurants."

Il existe un moyen d'échapper à ces histoires de crimes, à ces chroniques scandaleuses. C'est de fermer sa porte aux journaux qui en regorgent, en font leur spécialité.

Dans presque toutes les villes où il y a des quotidiens, il s'en public qui se font du journalisme une autre idée que la plus répandue, — à savoir qu'il faut avant tout y chercher le succès matériel et le gros tirage, quelques larmes que cela fasse couler dans bien des familles, quelque honte que cela jette sur des centaines d'innocents, quelques esprits que cela souille; ces journaux donnent toutes les nouvelles importantes, mais ils trient et passent au crible leur information, en écartent les nouvelles tapageuses, les affaires de moeurs, les crimes révoltants. Ces journaux sont faits de façon à pouvoir être lus en bonne société, ils parlent comme parlent d'honnêtes gens. Ce sont des journaux qui se respectent, faits pour les gens qui se respectent. Ils pourraient accroître leur tirage, à la condition de verser dans la sensation, le jaunisme, cela leur assurerait le succès matériel; mais il leur répugne d'aller chercher de l'argent dans les placards des ménages à trois ou dans les entrailles d'un cadavre étendu sur les dalles de la morgue.

Les encourage-t-on comme on le devrait? Se dit-on que, si on les lisait, si on les faisait lire davantage, ils perfectionneraient leurs services d'information légitime, s'amélioreraient

matériellement afin de mieux tenir tête aux journaux à sensation qui se glissent dans des milliers de familles et y avilissent les esprits, en attendant d'exploiter contre elles et à leur profit, à soi, l'inconduite ou le scandale d'un de leurs membres et d'en couvrir de boue les autres?

Voilà à quoi il faudrait réfléchir, quand, sous la lampe familiale, le soir, on s'étonne des saletés que déversent à pleines colonnes des journaux qui pratiquent le jaunisme, sous prétexte d'être des journaux bien informés.

Georges PELLETIER.

La session provinciale

Elle marche à petits pas

La centralisation judiciaire et les avocats des districts ruraux — En marge des dettes d'une fabrique — M. Taschereau réorganise le bureau des détectives provinciaux, à Montréal — Le prix de littérature — Pour le journaliste.

Québec, 18 — Vingt-trois minutes de séance cet après-midi. Le gouvernement n'est pas tombé. Aux acclamations de l'Assemblée, M. le Dr Lemieux a présidé, pour la première fois depuis son élection, le comité sénior.

L'incident de la journée c'est la délégation des avocats des districts ruraux dont nous disions un mot hier. Le matin le parlement était envahi par une cinquantaine de membres de la profession, venus de tous les coins de la province et décidés à protester avec vigueur contre la centralisation judiciaire.

Leurs protestations ne resteront pas sans résultats. Dès cette session-ci le premier ministre doit présenter à la chambre un projet de loi modifiant le système de rotation afin de permettre à un juge de terminer l'instruction d'une cause. La loi a été changée il y a deux ans pour ramener à Montréal et à Québec tous les juges de district, sauf ceux de Sherbrooke et des Trois-Rivières, afin qu'ils aident l'expédition des affaires judiciaires. Il y avait, à ce moment, encombrement de causes devant les tribunaux. La congestion s'est, depuis, réduite, dans les grands centres, mais elle s'est accrue à la campagne et les avocats ruraux se plaignent vivement de la façon dont la loi les traite.

Le premier ministre est d'avis que ce système ne doit pas être changé radicalement parce qu'il n'a pas encore été mis à l'épreuve pendant un temps assez long. Seulement, il admet la nécessité de fixer rigoureusement l'époque des termes, afin de permettre aux avocats de préparer leurs causes.

Les juges doivent se partager également le travail. Les statistiques établissent que certains juges ont entendu trois cents causes de la cour supérieure dans leurs districts pendant que certains autres en ont entendus cinq ou six. Le ministre de la justice du temps a consenti à donner à tous les juges un traitement égal, mais à condition qu'ils accomplissent un travail égal. Les juges de district reçoivent à cette occasion une augmentation de traitement de \$400,000 par année, pour tout le pays.

Le premier ministre n'a pris aucun changement au sujet de l'élection de domicile. Cette question est également très importante pour les avocats des districts ruraux et pour les justiciables. Tous les commis-voyageurs qui envahissent les campagnes pour placer, de porte en porte, des machines, des pianos, etc., font ordinairement signer un engagement par l'acheteur aux termes duquel, pour les fins de la transaction, il élit domicile soit à Montréal soit à Québec. Les poursuites doivent être intentées en ces cas dans l'une ou l'autre de ces deux villes; et cela oblige l'acheteur à parcourir de grandes distances et à faire des frais considérables, advenant parfois. Le plus grand de tous, l'acheteur est exploité, ne pouvant se défendre sans risquer de se ruiner. Les avocats demandent que l'élection de domicile se fasse par acte notarié seulement. Le gouvernement bien qu'il compte parmi ses membres M. Caron lui-même, comme chacun sait, d'un violent amour pour la classe agricole, reste co.

La délégation s'est très amèrement plainte de la loi des faillites, qui supprime plusieurs chapitres de notre code civil. Cette loi des faillites est du ressort d'Ottawa où elle a été adoptée, naturellement, grâce aux efforts d'un député libéral, M. Jacobs. On hésite à la condamner avec la même rigueur que si elle avait été adoptée à la suggestion de M. Meighen. Ce qui est crime pour les biens n'est pas nécessairement crime pour les rouages.

Les avocats ont exposé la situation sans ménagement au gouvernement. M. Tessier, président du comité des bills privés, a donné avec énergie la suppression des juges de districts et la manie de centraliser que le gouvernement acquiesce de plus en plus.

Nous apprenons de bonne source que la fabrique de la paroisse de Drummondville présentera au cours de la session un projet de loi pour régler son déficit. Le total du passif se chiffre à \$360,731.62. La fabrique, n'ayant rien eu, et n'étant pas engagée, prétend-elle, envers les créanciers, a refusé de payer; mais elle propose un arrangement aux termes duquel les créanciers seront remboursés entièrement. La fabrique s'engage à payer \$6,000 par année pendant 26 ans. Divers diocèses s'engagent à verser, pour la même période de 26 ans, \$12,000 par année.

Sur un chef de l'Ouest

Les idées de M. H. W. Wood.

La propagande unioniste a donné de notoriété à M. H. W. Wood, un des chefs agraires, pendant la dernière campagne électorale, qu'il est devenu comme une espèce d'homme public et même de mythe, malgré le peu de renseignement que l'on possède sur son compte. On connaît l'expression consacrée Wood du Missouri avec laquelle les partisans de M. Meighen espèrent tourner en leur faveur le sentiment de l'électeur et le détacher du nouveau parti progressiste. On représentait M. Wood, comme une sorte de visionnaire, de prophète et même d'apôtre, comme un faux Pierre l'Ermite, prêchant aux cultivateurs des pra-

riés une nouvelle croisade politique, mais qui aurait manqué de toute pondération, de tout sens critique, et de l'équilibre des facultés. Il est vrai aujourd'hui que l'importance de M. Wood est grande dans la politique fédérale et dans la politique provinciale, puisqu'il a dans l'Ouest une réputation considérable, et que son emprise est très forte sur les électeurs des trois provinces des Prairies. Il n'a jamais été candidat dans aucun comté, soit pour l'Assemblée législative de l'Alberta ou pour le parlement d'Ottawa; mais il est le chef à peu près reconnu du mouvement progressiste, son grand maître, celui qui lui fournit ses idées abstraites, sa philosophie, sa justification, celui enfin qui réveille le plus d'enthousiasme, entraîne, séduit. Parmi les chefs du mouvement, bien que sa personne soit un peu étrange.

Ses discours peuvent nous révéler quelque peu son intelligence et ses pensées; c'est pourquoi il n'est pas sans intérêt d'étudier à ce point de vue celui qui vient de prononcer à l'ouverture du congrès des Fermiers-Unis de Calgary. Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de noter que M. Wood vient d'être élu pour la sixième fois président général de l'U. F. A. Cette organisation lui doit une grande partie de ses succès. À la dernière élection provinciale, elle a fait élire dans l'Alberta 38 candidats sur 44, et elle a formé un cabinet progressiste. Il est admis que M. Wood a refusé de devenir premier ministre de sa province pour des raisons intellectuelles et morales que seule une connaissance de sa pensée peut expliquer et rendre naturelle. C'est déjà un geste remarquable, dans un pays comme le nôtre. Plus tard, à la dernière élection du six décembre, tous les candidats agraires de l'Alberta ont remporté la victoire, par un seul candidat libéral au université n'a été élu. À titre de président de l'U. F. A., M. Wood fut à la tête de tout ce mouvement, et les victoires politiques et financières de l'association sont en très grande partie son oeuvre.

M. Wood, en bonne logique, ne doit donc pas manquer d'un certain sens pratique, ni d'un certain esprit terre-à-terre qui correspondent à l'idée qu'on a voulu nous donner de lui. Et c'est ce qui surprend chez cet homme: il a des qualités d'homme d'affaires à une imagination puissante. Il a beaucoup qui en marque tout-à-fait, ce qui est son plus grand défaut, comme beaucoup de visionnaires, le feu, l'enthousiasme, il a le tempérament du révolutionnaire, celui du mystique, l'esprit religieux, abstrait et philosophique. Les idées ne sont pas pour lui des entités froides et vides, mais des réalités concrètes et vivantes. Il a conservé ce que tant de gens perdent très jeunes au spectacle des corruptions politiques et parlementaires: une puissance d'indignation qui s'empare et flagelle. Mais en même temps, il est impossible de dire que M. Wood n'a pas l'équilibre de ses facultés, car ses pensées, les pensées qui dirigent aujourd'hui l'orientation du mouvement fermier sont fortement agencées, souvent justes et au point. Nul ne s'est élevé plus haut parmi ses compatriotes de l'Ouest, au-dessus des querelles politiques, pour en saisir la signification, les comprendre, signaler le but à atteindre. En même temps qu'il s'appareille parfois au génie latin, il a conservé la marque profonde de sa race et l'on pourrait faire d'intéressants rapprochements entre lui et quelques hommes politiques anglais en vedette.

M. Wood a débuté, dans son discours de Calgary, par des considérations sur l'état économique et financier du monde sur les famines qui régnaient en Europe, il attribue tout cela aux mauvaises actions des traités passés. Cette guerre qui aurait dû rendre le monde plus sérieux, plus attentif, plus pénitent, est loin d'avoir produit ces résultats même au Canada. Durant la dernière élection, les politiciens ont suivi les mêmes méthodes qu'autrefois. Des hommes occupant des positions de confiance et de responsabilité, ont été aperçus en appelant aux passions et aux préjugés jetant les classes contre les classes, des parties du pays contre les autres et les races contre les races. Ils ont même eu recours à la diffamation. Leurs efforts se sont dirigés contre une association commerciale montée et possédée par les agriculteurs. La presse, dans l'Ouest admet M. Wood, a montré plus de modération durant cette dernière campagne électorale. M. Wood indique ensuite le progrès que les Fermiers-Unis de l'Alberta ont fait dans l'espace de trois ans.

Voici une des images qu'il emploie: "Une vague de zèle démocratique, ainsi qu'un feu de prairie devant un vent qui s'élève, a passé à travers notre organisation, à travers les rangs des citoyens inorganisés des villages, des villes et des cités, jusqu'à ce qu'elle devienne irrésistible, qu'à la dernière élection elle nettoie la province de tous les représentants de la machine politique autocratique". Les idées politiques de M. Wood sont surtout intéressantes. Il part de ce principe que la démocratie est

le gouvernement du peuple par le peuple, il l'accepte dans son sens littéral. Si le peuple doit gouverner dans une démocratie, il doit prendre les moyens de gouverner. Or le seul moyen à sa disposition est l'organisation. Alors seulement il pourra choisir ses candidats dans chaque comté, ne pas se laisser imposer par l'organisation du parti, et le "boss" politique. "Sous un vrai régime de gouvernement démocratique comme celui que nous avons organisé, toutes les activités politiques nécessaires au choix d'un candidat, et à leur élection, dépendent de l'initiative et de l'action des citoyens."

Les citoyens doivent donc étudier, se renseigner sur la politique, afin de savoir quelle sorte de gouvernement ils veulent, et ce qu'ils veulent que les associations agricoles ont mis en pratique ce principe puisque leurs comités, dirigés par l'organisation centrale, étudient les problèmes politiques du jour, discutent, expriment leurs opinions, amassent, digèrent à un tel point que les cultivateurs syndiqués des provinces anglaises ont des connaissances plus étendues sur les dessous du parlementarisme, sur les questions du jour, les programmes d'élection qu'aucun électoral de l'université pourrait-on dire sans exagération, donner le plus frappant en Ontario où un professeur d'université a rédigé quelques pages sur la question bilingue, afin de signaler aux agriculteurs les points que l'on devrait étudier et discuter. Ce point est très important puisque, comme le dit M. Wood, "si le public n'a aucune opinion intelligente qui lui appartienne, et donc ne peut parler au nom de la démocratie, les intérêts spéciaux seront toujours prêts à mal représenter ou à mal conduire l'opinion publique, dans leur propre intérêt."

Enfin, selon M. Wood, l'initiative, la responsabilité et la surveillance doivent toujours rester dans les mains de l'électeur. En théorie les gouvernements d'aujourd'hui nous donnent cette situation. En pratique, le système absolument vrai que sous les gouvernements faisaient à peu près faire au peuple tout ce qu'ils désiraient. Lorsque ce n'était pas l'un, c'était l'autre, mais le régime ne changeait pas. Les vrais dictateurs de notre politique étaient peu nombreux, ils avaient les moyens d'exécuter toujours leurs plans aux dépens du pays, ou à son bénéfice. Ils convainquaient le peuple, par la presse et les discours, de ce qu'ils voulaient. Le peuple aussi n'a pas d'idée, il ne peut avoir d'initiative, il ne peut travailler, ne se soucier qu'il ne discute, à moins qu'il n'ait découvert lui-même ce qu'il veut, qu'il ne charge les gouvernements de le lui accorder. Aujourd'hui les congrès des agriculteurs demandent par exemple, le bureau du bié, une autre fois ils empêchent une coalition ou une alliance de se faire, comme on l'a vu il n'y a pas longtemps. C'est donc le vrai régime démocratique, puisque le plus grand nombre gouverne en tout temps, et non pas seulement en temps d'élection, c'est-à-dire une fois tous les quatre ans, dit M. Wood.

Le gouvernement est ensuite libre de remplir sa fonction, en ce sens qu'il aura plus de temps à consacrer à l'administration du pays, à la législation, qu'il n'aura pas à conduire continuellement dans le pays une propagande, à maintenir une organisation, à chercher partout les fonds électoraux que le peuple paie ensuite par des privilèges exorbitants accordés à certaines sociétés commerciales ou industrielles désireuses de se rembourser aux dépens du consommateur.

Comme on vient de le voir les idées de M. Wood sont originales, intéressantes. Elles tendent à créer à côté de la démocratie fictive d'aujourd'hui une démocratie vraie, réelle, agissante, qui ne soit pas seulement qu'une fiction et qu'un camouflage. Les gens qui veulent la démocratie ne peuvent que faire d'opposition à M. Wood. C'est pourquoi le président des Fermiers-Unis de l'Alberta, qui est un des plus vigoureux penseurs politiques des provinces anglaises, peut s'écrier à la fin, lorsqu'il considère le progrès que ses idées ont faites: "Le vrai état de choses passe et le nouvel état de choses est créé. On dit que le changement est la loi universelle; et le système social n'a jamais été prémuji contre la mise en pratique de cette loi. Nous sommes à l'aube du plus important changement des âges. Nous arrivons au terme d'une fausse civilisation, au commencement d'une nouvelle. Pendant tous les errements du passé, les peuples ont été dans l'esclavage et la servitude des géants de l'autocratie et de la plutocratie. Ce collier doit être brisé, le peuple libéré, ou bien il périra. Le conflit ne fait que commencer, et le peuple sera complètement défait, à moins qu'il ne mobilise ses forces et ne se tienne comme un mur solide pour la défense de ses droits et de ses libertés."

On n'aurait pas une idée complète de l'homme sans ses dernières paroles. Il a droit à mieux que l'indifférence, à mieux qu'un dédain passager. Il a déjà converti presque quatre provinces aux idées que nous venons d'exposer, le plus fidèlement possible; d'innombrables organisations et comités les étendent et les mettent en pratique. Encore un peu, M. Wood sera la figure la plus en vedette du Canada politique anglais, qui qu'on pense de ses idées, — et elles ne sont pas toujours justes, surtout au chapitre de la démocratie. Ottawa, 18 janvier. Léo-Paul DESROSIERS

Feu Mgr Gauthier

Nous avons le regret d'apprendre la mort survenue cette nuit, vers les trois heures, de Mgr Charles-Hugues Gauthier, archevêque d'Ottawa. La longue maladie et l'âge du vénérable défunt faisaient malheureusement pressentir cette douloureuse nouvelle.

Mgr Gauthier avait plus de 78 ans, étant né le 13 novembre 1843, à Alexandria, Ontario, du mariage de Gabriel Gauthier et de Mary McKinnon. Il fit ses études à l'école des Frères des Ecoles chrétiennes de sa ville natale, puis au collège Régipolis, Kingston, où il fut plus tard professeur. Ordonné prêtre à Perth, le 24 août 1867, il fut successivement curé de Gananoque en 1874, de Williamstown (1878-1886), de Brockville (1886-1898), vicaire-général de l'archevêché de Kingston (1886-1898), archevêque de Kingston (1898).

C'est de là, en 1916, qu'il fut transféré à l'archevêché d'Ottawa, qu'il gouverna depuis douze ans. Il avait donc près de cinquante-cinq ans de sacerdoce et de vingt-cinq années de carrière. Longue et laborieuse carrière, dont nous n'avons le temps de marquer ici que les phases principales. Nous déposons sur la tombe du vénérable défunt l'hommage de notre profond respect, comme nous nous associons aux filiales prières de ses ouailles.

Bloc-notes

A la recherche d'un parti

On se demande quelle sorte de santé peut avoir M. Lloyd George pour résister au régime qu'il suit depuis des années. Problèmes internationaux et domestiques, si graves et si compliqués qu'ils soient, ne représentent encore qu'une partie de ses soucis. Aux uns et aux autres s'ajoutent les inquiétudes et les calculs d'un chef de gouvernement sans majorité propre et, pour ainsi dire, sans parti. C'est ce dernier aspect de la vie du premier ministre anglais que mettront particulièrement en relief demain et samedi les débats du congrès libéral-conventionnel.

Chambre de commerce

LE CONSEIL EST REÉLU

M. ALFRED LAMBERT RESTE PRESIDENT POUR UN AUTRE TERME. — VINGT-HUIT CANDIDATS AUX SIEGES DE CONSEILLERS.—LES COMMISSIONS.

La Chambre de commerce a tenu, hier après-midi, une assemblée spéciale pour la mise en nomination des candidats aux différentes charges de conseil, pour l'année qui commence. Les cinq principaux officiers ont été réélus par acclamation. Ce sont: A la présidence, M. Alfred Lambert; à la première vice-présidence, M. Joseph Ethier; à la deuxième vice-présidence, M. Paul E. Joubert; à la trésorerie, M. Alex Prud'homme; au secrétariat, M. Léon Lorrain.

Les membres du conseil d'arbitrage et les aviseurs légaux ont été réélus par acclamation. A l'arbitrage, MM. Alfred Lambert, C.-H. Catelli, Isidore Préfontaine, O.-S. Perreault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélaïde Fortier, Frank Pauré, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal.

Les aviseurs légaux sont Mes Léon Gagnon et L.-E. Beaulieu. Pour les vingt sièges de conseillers, vingt-huit candidats ont été mis sur les rangs. Le scrutin a été fixé au 7 février et le résultat en sera annoncé à l'assemblée générale du lendemain. Des vingt conseillers sortant de charge, dix-sept ont été mis de nouveau en nomination. Voici la liste complète des candidats:

J.-H.-E. Pellerin, J.-V. Desaulniers, J.-A. Deblen, J.-P. Gervais, Alphons Raymond, Joseph Boahomme, Benoît Trudel, Alfred Roy, C.E., J.-A. Chartrand, J.-B.-A. Aubry, Téléphone Latourne, Israël Gardin, E.-F. Fontaine, J.-A. Trudeau, A.-H. Hardy, J.-O. Labrecque, Alcide Chausse, J.-A. Laferte, J.-A. Paulhus, L.-M. Lymburner, Joseph Daoust, Henri Viau, P. LeCoin, A.-F. Ladouceur, Ovide Dufort, Raoul Grothé, Dr. J.-C. Poissant et Henry Laureys.

Ont été nommés scrutateurs, pour le 7 février, MM. S. Oimmet, E. Gernay et L.-N. Cornélien. MM. Alfred Lambert et Léon Lorrain ont prononcé de brèves allocutions pour remercier les membres de l'avoir réélus respectivement président et secrétaire.

Pour l'année 1922, voici comment seront composés les différentes commissions de la Chambre: Affaires municipales. — M. J.-V. Desaulniers, président; MM. J.-N. Cabana, Jos. Elie, Joseph Ethier, Adélaïde Fortier, Alcide Chausse, J.-O. Labrecque, Victor Lévesque, G. Normand, Dr. J.-C. Poissant, Isidore Préfontaine, L.-A. Lavallée, Léon Trépanier, Emery Larivière, Alex Prud'homme.

Agriculture et colonisation. — M. Adélaïde Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, Dr Daubigny, L.-M. Cornélien, Pétrus Fortier, Ed. Gernay, J.-E. Laroche, S. Oimmet, Ch. Langlois, H.-C. Cornélien.

Chairs et peaux. — M. Joseph Daoust, président; MM. J.-J. Ghoinard, Emile Corbeil, Wilfrid Delorme, L.-E. Gauthier, J.-C. Lavallée, Henri Viau, Paul E. Joubert.

Enseignement technique et commercial. — M. Edouard Montpetit, président; MM. Rod. Bedard, Louis Bourgois, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Ludger Gravel, Henri Laureys, P. LeCoin, Frank Pauré, Henri Viau, L.-M. Lymburner.

Épiceries et produits alimentaires. — M. Joseph Ethier, président; MM. Armand Chaput, Eug. Couvrette, J.-A. Deblen, Nap. Gendreau, Ch. Langlois, J.-L. Lussier, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce. — M. J.-E. Aubry, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, Raoul O. Grothé, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, L.-M. Lymburner, Frank Pauré, L.-N. Patenaude, C.-E. Racine, J.-A. Trudeau, J.-F. Loiselle.

Expositions et musées. — M. J.-P.-L. Bérubé, président; MM. C.-H. Catelli, A. Chausse, J.-E.-C. Daoust, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, le général Labelle, H. Laureys, S. Oimmet, Henri Viau, E.-C. Vidricaire, Jos. Quintal, Ludger Gravel, Arthur Vincent.

Finances. — M. Joseph Ethier, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Adélaïde Fortier, Jos. Fortier, Ludger Gravel, Ludger Gravel, Paul Joubert, Alex. Prud'homme, Jos. Quintal, L.-M. Lymburner, J.-E.-C. Daoust.

Législation. — Hon. N. Pérodeau, président; MM. L.-E. Beaulieu, C.R., C.-H. Catelli, J.-E.-C. Daoust, Léon Gagnon, C.R., Ludger Gravel, L.-A. Lavallée, Rod. Tourville, Jos. Versailles.

Industries minière et forestière. — M. J.-O. Labrecque, président; MM. Avila Dufort, J.-P. Dumais, Jos. Elie, F.-C. Laberge, J.-A. Laferte, P. LeCoin, J.-B.-D. Légaré, Ch. Raymond, Alfred Roy, Arthur Survever, Rod. Tourville.

Nouveautés. — M. Jos. Fillatraut, président; MM. J.-T. Carroll, Eug. Durocher, Raoul Dupré, J.-N. Dupuis, J.-O. Gareau, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy, L.-N. Messier, A.-F. Ladouceur, Norman Pualet, J.-F. Loiselle, Aimé Parent.

Produits chimiques. — M. Louis Bourgois, président; MM. Joseph Contant, Arthur Décarv, J.-A.-M. Charbonneau, J.-G.-A. Filion, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Henri Lacroix, Pierre Leduc, Henry Miles, Roland Préfontaine.

Quincaillerie et métaux. — M. J.-E. Aubry, président; MM. Alfred Barrette, J.-N.-R. Gossineau, John A. Durand, Ludger Gravel, Alfred Jeanotte, L.-L. Lafleur, T.-L. Latourne, Arthur Léger, Aquila Legis, L.-M. Lymburner.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones. — M. C.-H. Catelli, président; MM. Adélaïde Fortier, Geo. Hyde, Frank Pauré, C.-E. Racine, Emile Roland, Arthur Survever, S. Oimmet, Rod. Tourville, J.-A. Trudeau, L.-M. Cornélien, J.-V. Desaulniers, Henri Viau.

FAITS DIVERS

ÉCRASÉE PAR UN CAMION

UNE JEUNE FILLE SE FAIT FRAGTURER LE CRANE ET MEURT INSTANTANÉMENT — L'AFFAIRE TRESCOLI MESTE INEXPLIQUÉE.

En passant derrière un tramway qui venait d'arrêter à l'angle des rues Ontario et Letourneux, vers 12 h. 45, hier après-midi, Mlle Émérentine Fortin, 28 ans, 422, rue Letourneux, Maisonneuve, a été renversée et tuée instantanément par un lourd camion-automobile qui se dirigeait vers l'ouest. Aussitôt après l'accident le chauffeur a stoppé sa machine et a couru au secours de la victime. Le cadavre de la jeune fille a été plus tard transporté à la morgue et une enquête sera tenue, aujourd'hui.

LE MEURTRE DE TRESCOLI

On continuera, demain, à la morgue, l'enquête sur le mort de Vincenzo Trescoli, cet Italien qui a été trouvé mort dans un restaurant de la rue Demontigny, le 5 janvier avec une balle dans la tête. Depuis la découverte du crime, les détectives, à qui la cause a été confiée, ont poursuivi leurs recherches avec acharnement dans l'espérance de découvrir le meurtrier. A part les trois personnes qui sont détenues à la sûreté, comme témoins importants, deux hommes et une femme, les agents n'ont que très peu à offrir au coroner. Cependant on a appris, hier, que le meurtrier avait réussi à se sauver à New-York, où il est encore actuellement. On a demandé à la police de cette ville de tenter de localiser et d'arrêter cet individu, mais les détectives locaux n'ont pu fournir qu'une description bien imparfaite.

Au cours de leurs recherches, les hommes du chef Lepage ont découvert qu'un télégramme avait été envoyé à New-York, annonçant la mort de Trescoli et suivant leur information, ce télégramme aurait été envoyé avant que le cadavre de Trescoli ait été découvert par la police locale.

POUR SA GARDE-ROBE

Le sergent Bussières et les policiers Langlois et Johnston ont arrêté, hier soir, à l'angle des rues Craig et Saint-André, un jeune homme de quinze ans environ, qui avait en sa possession quinze paires de pantalons et neuf habits. L'arrestation a été effectuée vers 10h. 30. Les policiers étaient à faire leur ronde lorsqu'ils ont aperçu le jeune homme avec un énorme colis sous son bras. Comme il leur paraissait avoir quelque chose de suspect, ils l'ont interrogé. Ses réponses n'étant pas satisfaisantes, ils l'ont conduit au poste. Au lieutenant Lefebvre il a déclaré qu'il s'était procuré les marchandises dans une boutique de la rue Craig, près de la rue St-Urbain. En faisant des perquisitions sur sa personne, les policiers ont trouvé un troussseau contenant environ vingt clefs. Il a fini par admettre qu'il avait pris les marchandises en compagnie d'un autre garçon. Une fois leur coup fait ils ont quitté les lieux, fermant la porte à clef derrière eux. Malheureusement il ne peut se rappeler le numéro de l'endroit.

TROIS MOIS DE PRISON

Mme Sarah Ann Wilson Fletcher, accusée d'homicide pour avoir tué son mari le 15 mars dernier, a subi son procès aux assises de Sainte-Scholastique, hier. Après l'audition des témoignages, les jurés se sont retirés dans leur chambre des délibérations et sont revenus quelque temps après déclarant l'accusée coupable et la recommandant toutefois à la clémence du tribunal. Prenant en considération la demande des jurés et certains autres faits établis devant la Cour, le juge Monet ne l'a condamnée qu'à trois mois de prison.

TIRE-LAINE HABILES

Alors qu'il attendait son tour pour entrer dans le vestibule du théâtre Papineau un peu avant neuf heures, hier soir, un nommé Rosario Leclair s'est fait enlever une somme de \$25, qu'il avait sur lui.

POMPIER BRULÉ

Le pompier Joseph Fournier, du poste de la rue Craig, s'est cruellement brûlé les jambes alors qu'il était à combattre un incendie qui venait de se déclarer au no. 125, rue Delorimier. Il a aussitôt été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Son état n'est pas grave.

DEGATS CONSIDÉRABLES

Un incendie qui semble avoir pris naissance dans une boîte de déchets a causé des dégâts considérables vers 7 heures, hier soir, à la manufacture de chaussures J. A. J. Martineau, 2169-est, rue Ontario. Lorsque les flammes ont été découvertes les pompiers de la division ont aussitôt été appelés. Ils ont eu beaucoup de peine à éteindre les flammes.

LES ALARMES

Quatre alarmes seulement ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures. Voici comment elles ont été enregistrées:

Soir: 1 h. 21. Boîte 737, angle des rues Sainte-Catherine et Delorimier. Légers dommages à la résidence de M. P. Guilbault, 125, rue Delorimier.
5 h. 18. Appel par téléphone à l'angle des rues Isabeau et Christophe-Colomb. Feu de cheminée.
5 h. 49. Appel par téléphone à l'angle des rues Faillon et Lajeunesse. Légers dommages.
7 h. 05. Boîte 834, angle des rues Ontario et Davidson. Dommages considérables à la manufacture de chaussures J.-A.-J. Martineau, 2169-est, rue Ontario.

Il y a des journaux à faire des paquets. Il y a des journaux qui meublent l'esprit. Le Devoir n'est pas un journal à paquets. Il est de l'autre catégorie. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

La musique

MME ELLY NEY

Aucun de ceux qui ont assisté au récital de piano donné, hier soir, au théâtre Saint-Denis par Mme Elly Ney n'oubliera sa soirée, pourvu qu'il ait un tant soit peu le sens de la vraie et belle musique. La déjà très célèbre pianiste alsacienne a confirmé, en effet, la réputation qu'on lui avait faite et donné la pleine mesure de son talent qu'on serait tenté de qualifier de génial. Nous n'avons point qualité pour entrer dans le détail technique de l'interprétation donnée aux œuvres figurant au programme, mais nous pouvons dire que Mme Ney y a été très personnelle, ce que nous considérons comme la caractéristique du véritable artiste.

Interprétant quelques-unes des œuvres-maîtresses de trois auteurs essentiellement classiques, Beethoven, Brahms, Chopin, Mme Elly Ney a su nous faire apprécier, chez le premier, la noblesse, la passion, l'ampleur qui sont la caractéristique de toutes ses œuvres, principalement de ses sonates auxquelles il a donné une grandeur et des formes inconnues auparavant; chez le deuxième, la pensée toujours animée d'un souffle puissant, la forme remarquable et le style plein de noble élévation; et enfin chez le poète du piano, nommé Chopin, l'accent romantique qui se retrouve dans chacune de ses œuvres pour ainsi dire, accent d'une tristesse généralement poignante, mais si plein de charme, de savoir et tout empreint d'une poésie intense et idéale.

Ce qui constitue la grande qualité de Mme Ney, c'est son respect religieux des nuances, poussé jusqu'au scrupule le plus légitime et que tous les connaisseurs apprécient toujours.

L'œuvre au programme la plus goûtée peut-être, hier soir, pour ne mentionner que celle-là, semble avoir été la grande sonate de Beethoven, dite "à jeux de marteaux", et dont l'exécution a duré environ quarante-cinq minutes. C'est ainsi qu'il faut interpréter les applaudissements frénétiques qui, à l'issue de cette pièce, ont salué la grande pianiste. Les ovations dont celle-ci a dû rester, été l'objet au cours du récital, ont démontré que tout le programme a été fort prisé, puisqu'il lui a fallu accorder plusieurs rappels.

La salle du théâtre Saint-Denis, qui peut contenir facilement trois mille personnes, et davantage, ainsi qu'on a pu le constater au concert de Botrel de lundi dernier, était remplie, dit-on, aux deux-tiers. C'est déjà un succès sous le rapport de l'assistance, car n'est-il pas désolant de voir que nous ne sommes guère amateurs, à Montréal, quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, de musique uniquement instrumentale?

Avant de clore notre compte rendu, on ne peut que se demander pourquoi il n'y avait qu'un programme libellé en anglais, hier soir. Deux fortes raisons majeures, croyons-nous, militaient en faveur du contraire: d'abord, le fait que ce concert était donné dans une ville aux trois-quarts française, et ensuite le nom de l'artiste elle-même qui est deux fois française parce que d'origine alsacienne.

Au Saint-Denis, ce soir

MARCEL HUBERT, LE JEUNE VIOLONCELLISTE FRANÇAIS, DONNERA UN PROGRAMME INTERESSANT AVEC SA SOEUR YVONNE.

Voici le programme qu'exécuteront M. Marcel Hubert, le jeune violoncelliste prodige et sa jeune sœur, Yvonne, ce soir au St-Denis.

1—Sonate pour piano et violoncelle. E. Grieg, Allegro, Adagio, Final.
Mlle et M. Hubert

2—(a) Etude, (b) Ecossaises, (c) Ballade en mi bémol, Chopin.
Mademoiselle Hubert

3—(a) Sarabande et Bourrée, (pour violoncelle seul), Bach. (b) Sonate pour violoncelle (1693-1764). Lortelli, Allegro, Adagio, Minuette.
MARCEL HUBERT

4—(a) Elévation, Schuman, (b) Bourrée fantasque, Chabrier, (c) Venezia et Napoli, Liszt.
MARCEL HUBERT

5—(a) Elégie, G. Faure, (b) Sicilienne, G. Faure, (c) Fileuse, Popper, (d) Source, Davidoff.
MARCEL HUBERT

Trotsky parle de désarmement

LE MINISTRE DE LA GUERRE DES SOVIETS APPROUVE LE PROGRAMME DE DESARMEMENT DES PUISSANCES ALLIÉES — LA CONFÉRENCE DE GENÈS SERA-T-ELLE UN FIASCO?

Moscou, 19. — (S.P.A.) — Léon Trotsky, ministre de la guerre bolchéviste, dans une entrevue donnée, hier, à plusieurs correspondants de journaux, a prédit que la prochaine conférence de Genève serait fiasco à moins que les Etats-Unis n'y prennent part et ne rétablissent l'équilibre du monde politique.

Ceci, dit-il, est une tâche aussi difficile que ce fut pour Archimède de trouver le centre de la gravité. Le ministre de la guerre a déclaré que l'absence de la France au cas où elle déciderait de ne pas assister, n'empêcherait pas la Russie de prendre part à la conférence de Genève, si les Etats-Unis ne le font pas.

Comme on lui demandait quelles propositions la Russie ferait à Genève et si la situation d'extrême Orient serait discutée, Trotsky a répondu que la Russie ne se rendrait pas à la conférence avec un programme défini mais avec l'intention de soumettre à l'étude tous les problèmes résultant de la guerre. Interrogé au sujet de l'attitude du gouvernement bolchéviste à Genève et du programme de désarmement général, Trotsky a dit que la Russie approuvait ce programme; mais il est plutôt sceptique étant donné l'attitude la France.

Quant à la question des réparations, le ministre de la guerre a remarqué en riant que la Russie avait tant de réparations à faire chez elle qu'elle n'avait pas beaucoup le temps de secourir les autres peuples. Sur un ton plus sérieux, il a ajouté que la Russie serait prête à discuter les réparations si les puissances qui les demanderaient se montraient disposées à accorder une honnête coopération pour reconstruire la Russie et rendaient possible de transformer ses grandes ressources naturelles en moyens de payer.

Des questions posées à propos de la Cheka, tribunal d'inquisition secret des soviets et touchant les conditions des prisonniers ont permis à Trotsky de discuter les moyens employés pour opérer la révolution sociale en Russie.

"Il y a des gens qui pourraient désapprendre les méthodes adoptées dans la révolution, dit-il, mais nous avons renversé de grands obstacles grâce à ces méthodes. La révolution est un fait historique et le nouvel ordre étant établi sur une base soviétiste, ne changera point. Les efforts pour le renverser seront inutiles. Il est légalisé et permanent et la population à l'intérieur et à l'extérieur de la Russie doit s'y adapter. Les gens peuvent ne pas aimer un volcan, mais ils ne peuvent arrêter son éruption."

M. Trotsky a reçu les journalistes de fort bonne humeur dans son bureau, boisé d'acajou; c'est la première fois qu'il accorde une entrevue depuis la révolution de Russie. Il était vêtu d'un complet gris-vert et ne portait aucune décoration.

Il était assis derrière son pupitre et les correspondants étaient assis en rond devant lui. Derrière lui était accrochée une carte de la Russie. Un correspondant attiré son attention sur le contraste entre l'ordre qui régnait dans le ministère de la guerre avec le désordre et la négligence qui caractérisent presque tout le reste de la Russie.

Trotsky a adressé d'abord la parole aux correspondants en allemand, puis en français et finalement il s'est offert de répondre aux questions qu'on lui poserait en anglais à la condition qu'elles fussent posées très lentement. Les correspondants représentaient tant de nationalités qu'il ne semblait pas y avoir de langue commune à tous. Trotsky a demandé en riant aux correspondants qui savaient l'allemand de lever la main. Il prit ensuite le vote avec ceux qui parlaient le français, les russes, l'anglais. La langue française l'emporta.

Un fort déficit

Toronto, 19. — Le premier rapport annuel de la William Davies Co., Inc. et de ses compagnies subsidiaires pour l'année fiscale terminée le 24 septembre 1921 indique des pertes, de \$829,428 sur l'opération des fabriques de mise en conserve, déduction faite de tous les frais de fabrication, de ventes et des frais généraux, des frais d'entretien et des frais de réparation, mais sans faire de déduction pour dépréciation sur les immeubles, les fabriques et le matériel. Certains revenus, intérêts et dividendes, ont réduit les pertes à

Si vous voulez seulement essayer LE THÉ "SALADA" NOIR OU VERT nous sommes certains que vous ne vous contenterez plus de thé ordinaires. Sa saveur est unique et son parfum incomparable. Votre épicier en vend.



Ce Lit en Cuivre \$11.00

Dégringolade des Prix Des Lits en Cuivre

Tout notre Assortiment à l'étalage au Rez-de-Chaussée de notre Magasin pour la Vente de Janvier.

Remarquez la Baisse des Prix indiquée ci-dessous. — Ne tardez pas davantage. — Peu d'échantillons de chaque modèle. — Livraison immédiate essentielle. — Lits neufs et garantis.

LITS EN CUIVRE VALANT \$19.00, \$20.00, \$21.00, \$22.50 } \$11.00

LITS EN CUIVRE VALANT \$28.00 } \$17.00

LITS EN CUIVRE VALANT \$38.00, \$41.50, \$42.00, \$44.00 } \$25.00

LITS EN CUIVRE VALANT \$45.00, \$48.50, \$51.00, \$52.00 } \$29.00

LITS EN CUIVRE VALANT \$53.00, \$54.00, \$55.00, \$57.00 } \$32.00

LITS EN CUIVRE VALANT \$58.00, \$61.00, \$63.00, \$64.00, \$66.00 } \$39.00

LITS EN CUIVRE VALANT \$72.00, \$73.00, \$75.00, \$80.00, \$82.00 } \$43.00

LITS EN CUIVRE VALANT \$84.00, \$87.00, \$92.00, \$95.00, \$97.00 } \$49.00



471-477 STE-CATHERINE EST.

LE PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

C'EST CE SOIR

LE CONCERT DE Marcel Hubert

LE VIOLONCELLISTE PRODIGE — YVONNE HUBERT

THEATRE ST-DENIS les artistes ont choisi un piano PRATTE pour ce concert



W. Valiquette DÉPOSITAIRE EXCLUSIF DU PIANO PRATTE à Montréal. Billets en vente chez VALIQUETTE LIMITE

CALENDRIER
DEMAIN, VENDREDI 20 JANVIER 1922
SS. FABIEN ET SEBASTIEN
Le lever du soleil, 7 heures 37.
Coucher du soleil, 4 heures 45.

DERNIÈRE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

Table with weather forecast: BEAU, MAXIMUM ET MINIMUM, BAROMETRE.

L'affaire Berthiaume

Le bill des héritiers Berthiaume subit sa première lecture

Celui d'Eugène Berthiaume est encore dans les coulisses — En sortira-t-il?

Selon des informations venues de Québec, le bill que MM. Arthur et Édouard Berthiaume et leurs trois sœurs, toutes héritières de M. Tréfé Berthiaume, ancien propriétaire de la Presse, ont fait préparer depuis le procès qui mit aux prises deux clans de la famille Berthiaume, l'été dernier, a subi les formalités de la première lecture à Québec, à l'Assemblée législative, hier.

Le projet de loi, le 10 janvier courant. La majorité des héritiers Berthiaume y demandent en substance au parlement provincial de décréter qu'il ne pourra plus y avoir de procès autour de la donation fiduciaire de feu M. Tréfé Berthiaume et qu'il ne pourra y avoir appel des jugements rendus en faveur de la majorité des héritiers Berthiaume, depuis ces derniers mois. La Législature prendrait sur soi de décréter que la possession et l'exercice de ce projet de loi, le 10 janvier courant.

L'exportation des vivres

LES FERMISERS ALBERTAINS DÉCHÈNT DE NE POINT S'ENGAGER DANS CE COMMERCE. — M. WOOD EST REELU PRÉSIDENT.

Calgary, 19 (S.P.C.) — Les fermiers-unis de la province de l'Alberta ne s'occuperont pas, pour le moment, du problème de l'exportation des vivres. A la suite d'une longue discussion, ses mille quarante-trois délégués à la convention annuelle qui se tient actuellement ont remis sine die, l'étude du rapport fait par un comité spécial, lequel recommandait à l'Association de s'occuper de l'exportation de bœuf frigorifié sur les marchés anglais, et cela sur un plan coopératif.

L'embarras d'une usine d'asphalte

LA VILLE DEMANDE DE NOUVELLES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DE L'USINE MOBILE D'ASPHALTE, AU CHANTIER DE FLEURIMONT. — UNE OFFRE DE \$20,000 EST REFUSÉE.

Le surintendant des achats et ventes de la ville sollicite aujourd'hui des soumissions pour la vente de l'usine mobile d'asphalte qui repose depuis quelques années inactive au chantier de la rue de Fleurimont. La ville se sent débarrasser, puisqu'elle se sert constamment de l'usine stationnaire, installée depuis une couple d'années et qui donne un rendement supérieur.

Broyés à mort par un train

DEUX CULTIVATEURS DE ST-GERARD MAGELLA SONT FRAPÉS PAR UN RAPIDE DU PACIFIQUE.

Les Trois-Rivières, Qué, 19 (D.N.C.) — M. Théophile Laforune et son frère, cultivateur de Saint-Gerard-Magella, comté de l'Assomption, ont été écrasés par un train du Pacifique Canadien, près de l'Épiphanie, vers 6 heures hier soir. Les deux victimes conduisaient une voiture chargée de sacs de son traitée par deux chevaux au moment où le rapide "Viger", qui passait à l'Épiphanie vers 6 heures, heurta leur voiture. Les deux Laforune ont été projetés à une centaine de pieds. Le mécanicien de la locomotive, aussitôt après l'accident, a mis les freins d'urgence, mais malheureusement il était trop tard. Plusieurs personnes se sont portées au secours des victimes.

Par crainte de l'anarchie

Le roi de Bulgarie s'oppose à la réduction de son armée telle que décrétée par le conseil des ambassadeurs.

Sophia, 19. — (S.P.A.) — Constantin Tomoff, ministre de la guerre, craint de voir éclater l'anarchie en Bulgarie, si ce pays obéit aux ordres du conseil allié de réduire son armée et désarmer son armée. La Bulgarie serait réduite à une telle impuissance militaire que ses frontières seraient en danger et que la révolution pourrait éclater à l'intérieur. Le conseil a donné un mois à la Bulgarie pour se désarmer complètement.

Le traité de Neuilly stipulait que la Bulgarie devrait désarmer toute son armée régulière. On lui concédait cependant le droit de lever une troupe de volontaires de 20,000 hommes pour maintenir l'ordre dans le pays, et de 13,000 hommes pour les postes comme gendarmes à la frontière. Les Bulgares sont restés sourds et six mille recrues seulement se sont présentées.

Respect aux traités

M. Poincaré annonce son programme politique — Conditions à accepter ou à rejeter.

Paris, 1. (S.P.A.) — M. Raymond Poincaré a présenté son cabinet au parlement et au pays aujourd'hui. Le programme du nouveau ministère peut se résumer en cette phrase: respect aux traités qui ont fixé les termes de la paix.

La déclaration ministérielle reproche à une honteuse propagande d'avoir dépeint la France à l'étranger comme une nation imprégnée d'une sorte de folie impérialiste. M. Poincaré a dit: "Nous insistons pour que les conditions renfermées dans le traité de Versailles soient acceptées en tant qu'elles ont été acceptées par les députés de la conférence, de façon à ce qu'aucune stipulation des traités ne soient débattues, même indirectement. Tant que nous n'aurons point obtenu de garanties précises sur ce point, nous serons obligés de réserver notre liberté d'action."

EN CROISIÈRE D'HIVER

L'ARABIC PART, SAMEDI, POUR FAIRE LE TOUR DE LA MÉDITERRANÉE.

L'Arabic, de la compagnie White Star, partira de New-York, samedi prochain, pour sa seconde croisière de l'hiver dans les eaux de la mer Méditerranée. La liste des passagers comprend des personnes venues de toutes les parties des États-Unis et du Canada, dont voici ceux venant de Montréal: le colonel et Mme Gordon Stewart, Mme N. Oakes; M. et Mme M. Hirsch; Mme J.-S. Atkins et Mlle; M. et Mme J.-H. Hart, W. Lesser; Mrs Archer Baker; M. et Mme Armstrong; Mme J. Browning; Mme J.-B. Cole.

LE TEMPS

Toronto, Ont., 19 (S.P.C.) — La pression atmosphérique est plutôt basse, aujourd'hui, dans les provinces de l'Ouest, cependant que plus élevée dans les États du sud-ouest. Dans la région des grands lacs, la température est modérée. Il neige un peu dans l'Ontario et le Québec. On signale également une forte chute de neige dans la Nouvelle-Écosse. Au Manitoba, le temps se maintient au froid.

RELEVÉ DU THERMOMÈTRE

Table with columns: Station, Max., Min.
Prince Rupert: 36, 28
Victoria: 10, 20
Kamloops: 14, 14
Edmonton: 20, 22
Prince Albert: 4, 20
Winnipeg: 2b, 12b
White River: 2, 8b
Sault Ste-Marie: 18, 4
Toronto: 28, 23
Kingston: 26, 20
Ottawa: 26, 20
Montréal: 24, 20
Québec: 24, 16
St-Jean, N.-B.: 32, 20
Halifax: 30, 22
St-Jean, T.-Neuve: 30, 24
Détroit: 30, 32
New-York: 40, 36

Les valeurs détenues par des Allemands

Ottawa, 19. — M. Copp, secrétaire d'État, vient de faire la déclaration suivante, au sujet des valeurs canadiennes, détenues en Allemagne avant la ratification du traité de paix: "Il est devenu évident par la correspondance reçue au secrétariat d'État et par les nouvelles publiées par les Allemands avant la ratification du traité sont mises en vente au Canada et aux États-Unis, à prix réduits. En tenant compte du fait que ces transactions sont illégales et contraires aux clauses du traité de paix, tous les Canadiens et autres sont avertis de ne pas acheter ces valeurs. M. Copp ajoute que, d'après le traité de paix, le gouvernement canadien a le droit de saisir et de vendre les propriétés allemandes au Canada, les obligations du Pacifique et autres valeurs qui sont mises en vente par les Allemands ne leur appartiennent plus et que ceux qui achètent ces valeurs perdent leur argent. Et la déclaration ajoute que la suggestion qui fut faite de revenir aux conditions d'avant-guerre et de changer les clauses du traité au sujet de ces valeurs est purement visionnaire."

Feu Mme Mackay-Wolff

Nous apprenons la mort de Mme Margaret-Mary Mackay-Wolff, veuve de Conrad Wolff. La défunte était la principale de l'Académie Mackay-Wolff sous le contrôle de la Commission scolaire catholique de Montréal. Elle était vice-présidente de l'Association des institutrices de la province de Québec. Elle est morte à sa demeure, 2592, avenue du Parc à 3 heures 30, hier soir. Elle a commencé à enseigner à l'âge de 18 ans. Elle fut diplômée de l'École normale Jacques-Cartier. Elle laisse un fils, le Dr Conrad Wolff, du sanatorium de Sainte-Agathe, une sœur, Mlle Ellen Mackay-Wolff, de Montréal, et deux frères, Gerald, de El Paso, et James, de Seattle.

Action en dommages

Ce matin, s'est plaidée devant le juge Duches, de la Cour supérieure, la cause de M. Alphonse Marcell contre M. Edward Bogue. Il s'agit d'une action en dommages.

Le fils d'Alphonse Marcell revenait par le pont Victoria d'une excursion et conduisait un double attelage. Il s'est frappé avec l'automobile du défendeur Bogue, est tombé à l'eau et s'est noyé. Bogue a subi un procès aux Assises pour homicide involontaire et a été acquitté. Marcell poursuit Bogue en civil pour dommages à lui causés par la mort de son fils. Il allègue que Bogue allait à une vitesse exagérée, qu'il a fait preuve de négligence, etc., et réclame pour la mort de son fils la somme de \$12,000. Il allègue que la victime, âgée de 25 ans, était son seul soutien. Il estime à dix mille dollars la perte qu'il a faite au point de vue matériel par la mort de son fils et demande \$2,000 pour dommages accessoires. Bogue a nié carrément les accusations portées. Selon lui, toute la faute a été au fils du demandeur. C'est lui qui a frappé l'auto. En plus, il avait le mauvais côté de la voie. La cause se continue.

Notre-Dame-de-Grâce

C'est aujourd'hui qu'a lieu la votation dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce pour élire un conseiller municipal à la place de M. Dixon, décédé. Les votants au nombre de 7,589 sont appelés à déposer leur bulletin de vote au 48 bureaux de votation, depuis neuf heures ce matin à huit heures ce soir. Trois candidats briguent les suffrages: M. John E. Malone, Herbert B. Saybold et Charles A. Walker.

Deux accusés

Sherbrooke, 19 (D.N.C.) — Deux jeunes gens, Wellie Joissel et René Normand, accusés d'avoir passé de faux chèques se sont avoués coupables, hier, et ont été condamnés à six mois de prison. Il y a d'autres accusations semblables contre eux venant de Québec et de Montréal.

Responsable

Le juge Bruneau a rendu jugement, ce matin, dans l'affaire du bref d'habeas corpus de James Ingramm contre M. Nap. Séguin et le juge Bazin, mis-en-cause. Ingramm est marié et son métier est fréquemment parti pour accompagner des croisières. Sa femme a été accusée de vendre des liqueurs alcooliques en contrebande avec la loi des liqueurs. Ingramm a été traduit, en Cour criminelle, d'après l'article 97 de la loi des liqueurs qui rend le mari responsable des infractions de sa femme relativement à cette loi. Ingramm a été condamné à un mois de prison et aux frais de la cause. Il en a appelé de cette décision par une requête pour bref d'habeas corpus. Il alléguait que lors de l'offense, il était en mer, qu'il n'avait pas subi de procès non assigné, et qu'on ne pouvait le tenir criminellement responsable d'une faute qu'il n'avait pas commise. Le juge a décidé que le mari étant censé vivre en compagnie de sa femme malgré certaines absences temporaires, il était responsable des infractions à la loi des liqueurs commises par sa femme. En conséquence, la requête pour bref d'habeas corpus a été rejetée.

A la rescousse des Espagnols

Madrid, 10 (S.P.A.) — Le gouvernement a annoncé, aujourd'hui, qu'il a envoyé un navire de guerre à Alhucenas recueillir un groupe de soldats espagnols qui ont été détenus prisonniers par les Maures pendant quelque temps. Avant la publication de cette nouvelle, les parents et amis des prisonniers avaient organisé une grande manifestation dans un théâtre de Madrid pour supplier le gouvernement d'agir et d'aider au cours de ces malheurs.

La dépouille de Mgr Gauthier

Ottawa, 19 (D.N.C.) — La dépouille de Mgr Gauthier sera transportée cet après-midi de l'hôpital des sœurs grises à l'évêché où il sera exposé au public jusqu'à dimanche, après-midi. Dimanche, à trois heures, le cadavre sera transporté à la basilique. Le service sera chanté à neuf heures, mardi matin.

Tentative de meurtre

Sherbrooke, 12 (D.N.C.) — Une tentative de meurtre vient d'être commise dans le village de Paquetville. Deux individus ont attaqué brutalement M. Philémon Grondin, riche marchand de notre localité, alors qu'il était dans son magasin. On ignore la cause de cet attentat. Les deux bandits proféraient des menaces de mort lors de l'attaque. C'est grâce à son agilité et à de prompts secours que M. Grondin a échappé aux bandits qui ont réussi à fuir. Mme Grondin est dangereusement malade des suites du choc nerveux occasionné par cet attentat.

M. Briand est casé

Paris, 19 (S.P.A.) — La position qu'occupera M. Briand au parlement a été définie aujourd'hui. Les membres de son parti, c'est-à-dire les socialistes-républicains, lui ont offert unanimement de faire partie de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés. Ces plans seront d'une grande utilité pour le département de l'arpente, des pavages et des alignements.

M. Briand est casé

Paris, 19 (S.P.A.) — La position qu'occupera M. Briand au parlement a été définie aujourd'hui. Les membres de son parti, c'est-à-dire les socialistes-républicains, lui ont offert unanimement de faire partie de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés. Ces plans seront d'une grande utilité pour le département de l'arpente, des pavages et des alignements.

Caucus de la Commission

LES COMMISSAIRES DES LIQUEURS SE RETIENNENT, AJOURD'HUI, POUR DISCUTER CERTAINS AMENDEMENTS — QUESTIONS DIVERSES.

Québec, 19 (D.N.C.) — Le chef de l'opposition M. Arthur Sauvé, a donné, ce matin, un avis de motion au sujet de la date des élections dans la province. Le chef de l'opposition demandera que les élections aient lieu à date fixe et que les brefs pour élections partielles soient émis un mois après la mort ou la démission du député du comté ou à lieu l'élection partielle. Les membres de la Commission des liqueurs alcooliques de la province se sont réunis, ce matin, au parlement dans le but de rencontrer les officiers du département du procureur et discuter avec eux les amendements à la loi des liqueurs alcooliques. M. Simard, sir William Stavert, M. Carroll, M. N. Drouin et M. Caron ont rencontré, ce matin, M. Lacroix, assistant-procureur général et ont longuement causé de la question des tavernes, du pourcentage d'alcool dans la bière, de l'ouverture et de la fermeture des tavernes et des licences des taverniers.

LA CIRCULATION DES GROS CAMIONS

M. PERRON PARLE DE RÉGLEMENTER LEUR TRAFIC — VILÈS TROP GRANDS.

Québec, 19. — (D.N.C.) — A la délégation de la Québec Provincial Motor League, ce matin, M. Perron, ministre de la Voirie, a déclaré qu'il ferait adopter une loi au cours de la session actuelle interdisant la circulation de certains camions et de certains autobus à moins que l'association ne puisse lui offrir des suggestions pratiques d'ici quelque temps pour le règlement. Le ministre de la Voirie et le ministre de la Colonisation ont déclaré que routes et ponts ont souffert beaucoup des débris causés par les lourds camions. La ville de Montréal elle-même est fort incommode par les lourds véhicules qui actuellement charroient la terre extraite des excavations. M. Perron a parlé aussi de la nécessité d'interdire la circulation de tous les véhicules-moteurs à l'époque du dégel, c'est-à-dire au moment où ils font plus de dommages. Le gouvernement a refusé nettement d'augmenter la vitesse permise sur les grandes routes. L'Association voulait qu'elle fut portée à 35 milles.

L'état de Benoît XV

Rome, 19. — (S.P.A.) — Le pape Benoît XV, qui souffre d'une attaque de grippe, était, ce matin, à peu près dans le même état qu'hier. Aucun symptôme grave ne s'est encore manifesté. Les médecins disent que sa température a baissé.

L'industrie laitière

Sherbrooke, 19 (D.N.C.) — Le congrès de l'industrie laitière de la province de Québec qui s'est terminé hier après-midi, a réélu les mêmes officiers pour l'année courante. Ce sont: président, M. G. Boyer, député de Vaudreuil; vice-président, J.-H. Crépeau; secrétaire-trésorier, Alex. Dion.

La mise en nomination

La nomination pour les élections partielles fédérales qui auront lieu, le 2 février, s'est terminée à 2 heures, cet après-midi. M. King a un adversaire dans la personne de M. J. A. M. Armstrong, dans York-Nord. M. Geo. Graham, ministre de la milice, aura aussi un adversaire. Les ministres du Québec seront probablement tous élus par acclamation.

En Cour de police

UN CITOYEN DE RIGAUD EST ASSAILLI, LA NUIT DERNIÈRE.

Charles Dunsmore, Stanislaus Kerns MacKie et Frank Cobbin, appréhendés, hier soir, par les policiers Lavoie et Charland, du poste de la rue Montfort, ont comparu, ce matin, devant le magistrat Lancôt, de la Cour de police, pour répondre à une accusation de vol avec violence sur la personne de M. Albert Laroque, de Rigaud. Ce dernier s'est présenté au poste demandant à passer la nuit, parce que, a-t-il déclaré, il avait été assailli dans une ruelle par trois individus qui lui avaient enlevé sa montre évaluée à \$100. et une somme de \$73.

Des titres

Londres, 19 (S.P.A.) — Durant les six années de l'administration Lloyd George, un record a été établi en fait de distribution de titres honorifiques. En effet, on a créé 94 pairs, 235 baronets et 2,016 chevaliers. Ces statistiques sont fournies par Debrett, publication bien renseignée sur l'aristocratie anglaise.

Un mémoire

Québec, 19. (D.N.C.) — Certains des évêques de la province viennent d'adresser un mémoire collectif au gouvernement dans lequel ils réclament le principe de la loi de l'Assistance publique. Il est probable que dans quelque temps on demandera la production de ce document à la Chambre.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geffron et Cie, courtiers, 90, onest, rue Notre-Dame, Montréal.

Accusés de cambriolages

Murray Marcus et Kenneth Watts, deux théos appréhendés par les détectives Théo, Laberge et Dumphy, ont été traduits, ce matin, devant le magistrat Lancôt pour répondre à deux accusations de cambriolage. Ils se sont émus innocents et subirent leur enquête le 27. On les accuse d'avoir le 10 décembre dernier pénétré, avec effraction, dans la maison de M. E.-B. Gouville, avenue des Pins, et d'y avoir volé dix caisses de whiskey d'une valeur de \$600. On leur reproche aussi d'avoir volé dans la maison de M. William Heights, rue Stanley, où ils étaient entrés par effraction, d'avoir volé pour environ \$3,000, de marchandises de toutes sortes.

Autres départs

Dublin, 19 (S.P.A.) — Trois bataillons de troupes anglaises partiront du quai Northwall, ce soir, pour l'Angleterre, avec armes et bagages. Huit cents membres de la police auxiliaire ont déjà quitté l'Irlande, les 800 autres s'embarqueront, ce soir et demain.

Fiançailles royales

Toronto, 19 (S.P.C.) — Une dépêche de Londres au Mail and Empire mandate qu'on annoncera prochainement les fiançailles du duc d'York à lady Mary Ashley, fille de lady Shaftesbury, dame de compagnie de la Reine.

Rien de nouveau

Aucun développement ne s'est encore produit dans l'affaire Delorme et les détectives Pigeon, Lajoie et Desrosiers qui ont chargé de l'affaire poursuivirent toujours leur travail. Suivant l'opinion

Décès à Montréal

- MARCHAND—Pierre, 75 ans, 3228, rue Latang.
CHAMPAGNE, Octave, 74 ans, 40, rue Boyer.
GOUR, Victoria Dupont, 72 ans, femme d'Augustin Gour, 57, rue McCord.
LALONDE, Paul, 53 ans, 451, avenue Lasalle, Maisonneuve.
LAHAIE, Ulric, 53 ans, 16, rue Aird.
LAGARDE, Ludger, 70 ans, 44, rue Saint-Rémi.
LÉFÈVRE—A. Montréal, le 19 janvier 1922, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Marguerite-Marie Mackay-Wolff, épouse de feu Conrad Wolff. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 20 courant. Le corps funéraire partira de sa demeure, au 2302, avenue du Parc, à 8 heures 10, pour se rendre à l'église Saint-Michel, sur la rue Saint-Vincent, où le service sera célébré à 9 heures 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans invitation.
MACKAY-WOLFF—A. Montréal, le 19 janvier 1922, à l'âge de 68 ans, est décédé Mme Marguerite-Marie Mackay-Wolff, épouse de feu Conrad Wolff. Les funérailles auront lieu, vendredi, le 20 courant. Le corps funéraire partira de sa demeure, au 2302, avenue du Parc, à 8 heures 10, pour se rendre à l'église Saint-Michel, sur la rue Saint-Vincent, où le service sera célébré à 9 heures 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans invitation.
PARROT—M. et Mme Charles-Edouard Parrot (née Gracia Audlet) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille née mardi le 17 janvier et baptisée le même jour des noms de Marie-Cécile Gracia Audlet. M. et Mme Adolphe Parrot, grands-parents de l'enfant, ont servi de parrain et marraine au baptême.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le cercle Léon XIII s'assemble, ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3-51, rue Casagrande. On continuera la discussion sur le contrat de travail. M. E. Provost présentera ses vues sur le sujet. Tous les ouvriers sont invités à cette assemblée.

Syndicat de la toile métallique.

Vendredi soir, il y aura réunion du Syndicat catholique et national des ouvriers en toile métallique. La question de la Confédération des travailleurs catholiques sera à l'ordre du jour. Un représentant du conseil central assistera à l'assemblée. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents. La réunion commencera à huit heures dans la salle Carter, rue Thérien.

Syndicat des pressiers.

Le Syndicat catholique et national des pressiers s'est assemblée mardi soir, au secrétariat des Syndicats catholiques 3-51, rue Casagrande. Les membres à l'unanimité ont résolu de tenir leurs élections semi-annuelles, le 31 janvier. Le bureau temporaire voit maintenant arriver le terme de ses fonctions. Le syndicat étudie un système spécial pour la perception des contributions qui promet d'obtenir un franc succès. Afin de resserrer les liens qui doivent unir types et pressiers, le Syndicat des pressiers a décidé de nommer deux délégués fraternels dans la personne de MM. J.-B. Beaujolin et A. Goulet.

Euchre du tramway

La soirée d'euchre du Syndicat du tramway a été un vrai succès. La salle était comble. M. l'abbé E. Hébert était le patron de cette soirée. Ont joué à la table d'honneur: MM. P. Auclair et G. Tremblay et leur compagnie. Des prix nombreux et jolis ont été distribués aux vainqueurs. Le syndicat remercie ceux qui ont bien voulu l'aider de toutes manières, spécialement ceux qui ont eu la générosité de donner des prix.

Le revenu des taxes

Les percepteurs des taxes municipales ont recueilli durant l'année 1921 plus de 66 pour cent de l'impôt foncier, 90 pour cent de la taxe d'eau et 93 pour cent de la taxe d'affaires.

Les montants perçus s'établissent comme suit:

Table with 2 columns: Mois, Montants perçus. Rows include: Mois de juillet (425), Mois d'août (772.16), Mois de septembre (4,707,131.88), Mois d'octobre (5,256,171.51), Mois de novembre (1,260,446.77), Mois de décembre (593,260.83), Taxe d'affaires (81,633.54), Taxe d'eau (81,996.799).

Ligue du progrès civique

Ce soir, à lieu à la salle Brault, 571, rue Berri, une nouvelle réunion de la Ligue du Progrès Civique, fondée récemment par l'échevin Léon Trépanier.

Tempête en mer

Vigo, Espagne, 19 (S.P.C.)—Une violente tempête qui a éclaté, hier, sur la côte d'Espagne a causé la mort de vingt personnes. Le vent qui courait en ouragan a fait sombrer nombre de petites barques et en a jeté un bon nombre d'autres sur la rive. L'océanographe allemand Andijk a dû se réfugier dans un port ainsi que nombre de gros vaisseaux. Les quais de Vigo sont fort endommagés par les vagues qui déferlaient en montagnes.

Conférence australienne

Londres, 19 (S.P.C.)—La conférence des premiers ministres des diverses provinces d'Australie, s'est terminée, hier, après trois jours de délibérations. On y a discuté les questions de chemins de fer, d'immigration et autres. On n'a pu réussir à établir une base définitive des tarifs des divers chemins de fer qu'au gouvernement aux provinces qui au gouvernement fédéral. La question sera discutée de nouveau, lors de la prochaine conférence, au mois de mai 1922.

Poudre empoisonnée

Toronto, 19 (S.P.C.)—Anderson Buchanan un étudiant en loi âgé de 22 ans, est mort empoisonné hier, chez lui, après avoir absorbé une poudre prétendue médicinale inconnue, destinée à améliorer le teint. Mme Buchanan avait reçu cette poudre, il y a quelques jours, Anderson l'a prise pour rire à l'inspiration de sa sœur. Deux minutes plus tard, il tomba mort. Comme la mère avait détruit les directions en recevant la poudre, l'est difficile de trouver quels sont les fabricants de la poudre empoisonnée.

Service de Librairie du "DEVOIR"

Table listing books and prices for the 'Service de Librairie du "DEVOIR"'. Includes titles like 'Fêtes du 111e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada', 'Le Rêve de Sully', 'Le Rêve de Sully', 'Le Rêve de Sully', etc.

Tél. Est 7403 Ouvert le soir

Dr. Gast. Guillemette CHIRURGIEN-DENTISTE. Angle des rues St-Denis et St-Catherine. Entrée: 187, St-Denis. MONTREAL.

CHOSSES MUNICIPALES

LE PUGILAT EST RÉGLÉMENTÉ

LE COMITÉ ÉTABLIT UNE COMMISSION DE BOXE POUR CONTRÔLER LES REPRÉSENTATIONS. — AUCUN SPORTSMAN N'EN FERA PARTIE. — LA TENUE DU RÉGLEMENT.

Le comité exécutif a préparé hier, la tenue d'un règlement municipal qui établit une commission de boxe composée de cinq membres dans le but de mieux contrôler les représentations de pugilat. De ces cinq membres, aucun ne sera un organisateur de sport ni un sportsman dans le sens strict du mot.

Le règlement impose un permis de \$100 pour la tenue d'un combat de boxe, limite les rondes à quinze, défend à tout pugiliste de se présenter de nouveau dans l'arène dans l'intervalle de douze heures et édicte d'autres prescriptions de moindre importance.

On veut le déporter

Hamilton, 19 (S.P.C.) — Le bureau d'immigration a ordonné, hier, la déportation de Mathew Bullock, un noir entré au pays en violation de la loi d'immigration. La cause sera portée devant le ministre de l'immigration. Bullock est un noir accusé d'avoir organisé une sédition des siens dans la Caroline du Sud. Il était en plus poursuivi par des ennemis propres. La peur d'être lynché l'a induit à venir au Canada et l'a envisagé qu'à venir en terre de la perspective de retourner en Caroline.

La récolte allemande

Berlin, 19. — Le rapport officiel des récoltes donne les chiffres suivants pour la production de 1921: blé et seigle, 9,939,647 tonnes; orge, 1,935,995 tonnes; avoine 5,004,983 tonnes; pommes de terre, 26,151,380 tonnes.

Benoît XV est malade

Rome, 19. (S.P.A.) — Le pape Benoît XV a une attaque de grippe. Sa Sainteté avait beaucoup de fièvre, hier. — Les médecins ainsi que son entourage prennent des précautions, mais son état n'inspire pas encore de craintes.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. Dame MARGUERITE-ESTHER BEGUIN, épouse commune en biens de JEAN-HENRI VAN COILLIE, instituteur, des cités et districts de Montréal, a ce jour, intenté une action en séparation de biens contre son mari.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. Dame ROSALIE LECLAIR, épouse séparée en biens de Joseph Leduc, volurier des cités et districts de Montréal, et ledit Joseph Leduc pour autoriser son époux aux fins des présentes; ladite Dame Rosalie Leclair en sa qualité de légataire de la succession de Louis-Raymond Plessis-Bédard, demandeurs, contre les Héritiers de feu Louis-Raymond Plessis-Bédard, défendeurs.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 2791. J.-A.-E. DION, Procureur de la demanderesse.

TRIBUNAUX CIVILS

IRRESPONSABLE D'UN VOL

LE JUGE ARCHER EXONÈRE DE TOUT BLAME LE DÉPOSITAIRE D'UNE QUANTITÉ DE FOURRURES.

Le juge Archer a confirmé, hier, en rendant jugement dans la cause de Joseph Vermette contre J. Z. Jinchereau, le principe qu'un agent n'est pas responsable des marchandises volées, au propriétaire, pourvu qu'il ait pris toutes les précautions désirables.

Dans le cas présent Vermette avait confié à Jinchereau une certaine quantité de fourrures. Les voltes sont venues et ont chipé une partie du stock. Les efforts de la police pour découvrir le voleur sont restés infructueux. Vermette a pour suivi Jinchereau. Le juge a renvoyé l'action en déclarant que l'agent n'était pas responsable des marchandises à lui confiées dans le cas de vol. Car la perte des marchandises se trouve ainsi due à une force majeure.

BREFS MAINTENUS

Le juge Coderre a maintenu, hier, deux brefs de certiorari pris par Willie Bernier et Lévis Harbec contre la Commission des liqueurs. Bernier et Lévis avaient été accusés de contravention à la loi des liqueurs. Amenés devant le juge Lanctôt ils ont contesté la juridiction du juge Lanctôt. Celui-ci a renvoyé leur objection. Les prévenus en ont alors appelé à la Cour supérieure. Le juge Coderre a trouvé que les procédures étaient irrégulières et a maintenu le bref de certiorari et condamné la Commission des liqueurs à payer les frais.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL

La Cour d'appel a entendu deux causes importantes hier. La première est un appel d'un jugement du juge Lane dans un cas d'accident du travail. Mme Rosa Moriconi poursuivait la Mount Royal Tunnel and Terminal Co et la Canadian National pour un montant de dix mille dollars en compensation de la mort de son fils, Duvallo Moriconi, tué dans le tunnel Mont-Royal par une locomotive électrique. Elle alléguait que les compagnies n'avaient pas muni le chantier de travail des aménagements nécessaires et qu'il y avait eu faute de la part du mécanicien de la locomotive. Le juge a accordé \$2,500 de dommages. Les deux compagnies appellantes soutiennent que la locomotive allait selon tous les règlements.

A mi-chemin

Madras, Inde, 19 (S.P.A.) — Le prince de Galles est parti pour Bangalore hier. C'est la première étape d'une longue tournée à travers l'Inde centrale. Le prince de Galles en est rendu à la moitié de son voyage aux Indes.

Mort de Mme F.-X. Cadieux

Burkingham, Qué., 19 (D.N.C.) — Mme F.-X. Cadieux, est décédée, dimanche, à l'âge de 66 ans, à la suite d'une maladie de quelques mois. Les funérailles ont eu lieu, hier, à l'église paroissiale. Le service a été chanté par M. l'abbé J. Châtelain, assisté de MM. les abbés Routhier de Masson, et M. Cadieux, comme diacre et sous-diacre.

Le danger de laisser un rhume suivre son cours

Les rhumes et toux ordinaires qui s'attachent et persistent sont aptes à produire de sérieuses complications, déclarent des autorités.

Le Public est averti de prendre garde à un rhume de trois jours et de l'arrêter net avant qu'il ne soit trop tard, en prenant de l'Asprolox, la nouvelle découverte scientifique.

Dans tous les cas où le médicament ne procurera pas de soulagement, l'argent sera rendu.

Les autorités les plus en vue font tous leurs efforts pour mettre le public au fait du danger qu'il y a à laisser simplement un rhume ou une toux ordinaire suivre son cours. Il est en effet nettement établi que de nombreuses complications pulmonaires comme la pneumonie, la grippe, etc., sont la résultante directe de rhumes qui persistent et s'attachent.

Il est possible de guérir et de prévenir les rhumes. C'est le devoir de chacun, envers lui-même et envers son entourage d'arrêter net un rhume quelconque qu'il peut contracter, avant qu'une maladie sérieuse en résulte. On signale qu'un rhume de trois jours est un avertissement de la nature; c'est le moment d'agir sérieusement.

De tous les médicaments pour le rhume et la toux, l'Asprolox, le nouveau traitement scientifique, qui a donné de si remarquables résultats dans tous les endroits du Canada et des États-Unis, constitue probablement le traitement pour le rhume le plus rapide, le plus certain et qui offre le moins de danger, aussi bien que le plus pratique qui ait encore été découvert.

Conformément aux attestations des milliers de personnes qui en ont pris les résultats de l'Asprolox sont presque magiques. La première dose fait ordinairement disparaître la tendance à éternuer et à tousser et fait aussi disparaître la sensation de malaises. La seconde et la troisième doses suffisent habituellement à arrêter net les progrès d'un rhume quelconque.

La merveilleuse efficacité de l'Asprolox à arrêter net un rhume est bien démontrée par le fait que les pharmaciens ont reçu instruction de rembourser l'argent dans tous les cas où il ne donnerait pas les résultats satisfaisants attendus, après la troisième dose.

Archambault & Marcotte AVOCATS. 90 rue St-Jacques. Tél. Main 2761. Joseph Archambault, C.R., M.P., Edmé Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L. AVOCAT. Bureau du jour: 107, rue Saint-Jacques. Édifice du Royal Trust, chambre 506. Tél. Main 1056. Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montreal.

CARTIER & CARTIER AVOCATS. Jacques Cartier, L.L.L., Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Études 45, Place d'Armes. Immeuble Wilson, chambre 422. Tél. Main 5328.

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Études Forest, Lalonde et Coffin. Édifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

VICTOR PAGER ARM. CLOUTIER PAGER & CLOUTIER AVOCATS. Immeuble Power - 85, rue St-Jacques. Tél. Main 5598.

ST-GERMAIN, GUÉRIN & RAYMOND AVOCATS. Tél. Main 5164. 39 rue St-Jacques. P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., St-Raymond, L.L.L.

ANATOLE VANIER GUY VANIER VANIER & VANIER AVOCATS. Tél. Main 2621. 97, rue Saint-Jacques.

DOCTEUR A. DESJARDINS. Consultations: de 1 h. à 4 h. EST 8724. Membre de l'Institut Optométrique à Vancouver. — Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. 523 RUE ST-DENIS. En face du carré St-Louis.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC. Estampes en Caoutchouc EN TOUT GENRE. A. Derome & Cie. 80 RUE D'ARCADE EST. 70 M. 4875.

COURTIERS EN IMMEUBLES. A. JETTE ET CIE, courtiers en immeubles (établi 1895), experts en propriétés. Édifice Crédit Foncier, St-Jacques. Prêts, lève et vende typiques. Actuels de balances de prix de vente et d'hypothèques. MONTREAL. Tél. Main 4915.

NOTAIRE. Bureau de bureau: Tél. St-Louis 2143. 1 à 5 p.m., 6 à 8 p.m. CHS. ARCHAMBAULT Notaire. 755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL.

ELECTRICIEN. GUSTAVE CHAUVIN ÉLECTRICIEN. 10 avenue du Parc. Installation d'éclairage, appareils, sonneries et téléphones. Téléphone: Plateau 2332.

MANUFACTURIERS DE CARROSSERIES. J.-N. CHARBONNEAU. Directeur du Conservatoire National. Cours et leçons particulières de piano, d'harmonium et de pose de voix. Préparation aux examens de musique et au concert. 70, rue SAINT-DENIS. Tél.: Est 250 ou Victoria 10.

PHARMACIEN. RENE SAVOIE, I.C. et E.I. Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées. Professeur au Collège Sainte-Marie et au Collège Loyola. Préparation au baccalauréat, au service civil, etc. ENTREE: en tout temps de l'année. Résultats de l'année: 81 candidats présents, 61 RECUS. 238, RUE SAINT-DENIS, Tél. Est 6162. En face de l'église Saint-Jacques.

LEBLOND DE BRUMATH. 259-EST, RUE ONTARIO. Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens d'Abili à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? s'inscrit 7 dentiste 7 pharmacien?

EDMOND LA ROCHE, Directeur. Bachelier de l'Université Laval. INSTITUT La ROCHE, Engr. LETTRES ET SCIENCES. Cours strictement privés le jour et le soir. Préparation au cours classique, brevets, service civil. 185, RUE STE-CATHERINE EST. Tél. Est 7498.

PIANISTE. ACCOMPAGNEMENT CONCERT. LUCIEN JOLICOEUR. Pianiste. Leçons à domicile. Professeur au Collège Ste-Marie. Récitals privés. 1261, RUE CARTIER. St-Louis 6724v.

O. O. SAMSON CHARBON. Anthracite ou Bitumineux. Spécialité: Communautés, congrégations, écoles et manufactures. Qualité: le MEILLEUR sur le marché. Tél. St-L. 1731v. 49 De LANAUDIÈRE.

COMPTABLES. P. A. GAGNON. COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED ACCOUNTANT), chambre 315-316-317, Édifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes. MONTREAL. Tél. Main 4915.

L. FONTAINE. EXPERT-COMPTABLE VERIFICATEUR. 84, rue Laprairie. La Cie Wisinformer La Fils Inc. Manufacturiers de cadres, moulures, miroirs, importateurs de cadres gravés, vitres convexes et ordinaires. Ventes, réparations, restaurations, miroirs réajustés. Une spécialité: cadres d'art. 35-60 BOUT ST-LAURENT. Manufacture: 17 Clark. Tél. Plateau 8014.

Le danger de laisser un rhume suivre son cours

Les rhumes et toux ordinaires qui s'attachent et persistent sont aptes à produire de sérieuses complications, déclarent des autorités.

Dans tous les cas où le médicament ne procurera pas de soulagement, l'argent sera rendu.

Les autorités les plus en vue font tous leurs efforts pour mettre le public au fait du danger qu'il y a à laisser simplement un rhume ou une toux ordinaire suivre son cours.

Il est possible de guérir et de prévenir les rhumes. C'est le devoir de chacun, envers lui-même et envers son entourage d'arrêter net un rhume quelconque qu'il peut contracter, avant qu'une maladie sérieuse en résulte.

De tous les médicaments pour le rhume et la toux, l'Asprolox, le nouveau traitement scientifique, qui a donné de si remarquables résultats dans tous les endroits du Canada et des États-Unis, constitue probablement le traitement pour le rhume le plus rapide, le plus certain et qui offre le moins de danger, aussi bien que le plus pratique qui ait encore été découvert.

Conformément aux attestations des milliers de personnes qui en ont pris les résultats de l'Asprolox sont presque magiques. La première dose fait ordinairement disparaître la tendance à éternuer et à tousser et fait aussi disparaître la sensation de malaises.

La merveilleuse efficacité de l'Asprolox à arrêter net un rhume est bien démontrée par le fait que les pharmaciens ont reçu instruction de rembourser l'argent dans tous les cas où il ne donnerait pas les résultats satisfaisants attendus, après la troisième dose.

Archambault & Marcotte AVOCATS. 90 rue St-Jacques. Tél. Main 2761. Joseph Archambault, C.R., M.P., Edmé Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L. AVOCAT. Bureau du jour: 107, rue Saint-Jacques. Édifice du Royal Trust, chambre 506. Tél. Main 1056. Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montreal.

CARTIER & CARTIER AVOCATS. Jacques Cartier, L.L.L., Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Études 45, Place d'Armes. Immeuble Wilson, chambre 422. Tél. Main 5328.

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Études Forest, Lalonde et Coffin. Édifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

VICTOR PAGER ARM. CLOUTIER PAGER & CLOUTIER AVOCATS. Immeuble Power - 85, rue St-Jacques. Tél. Main 5598.

ST-GERMAIN, GUÉRIN & RAYMOND AVOCATS. Tél. Main 5164. 39 rue St-Jacques. P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., St-Raymond, L.L.L.

ANATOLE VANIER GUY VANIER VANIER & VANIER AVOCATS. Tél. Main 2621. 97, rue Saint-Jacques.

DOCTEUR A. DESJARDINS. Consultations: de 1 h. à 4 h. EST 8724. Membre de l'Institut Optométrique à Vancouver. — Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. 523 RUE ST-DENIS. En face du carré St-Louis.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC. Estampes en Caoutchouc EN TOUT GENRE. A. Derome & Cie. 80 RUE D'ARCADE EST. 70 M. 4875.

COURTIERS EN IMMEUBLES. A. JETTE ET CIE, courtiers en immeubles (établi 1895), experts en propriétés. Édifice Crédit Foncier, St-Jacques. Prêts, lève et vende typiques. Actuels de balances de prix de vente et d'hypothèques. MONTREAL. Tél. Main 4915.

NOTAIRE. Bureau de bureau: Tél. St-Louis 2143. 1 à 5 p.m., 6 à 8 p.m. CHS. ARCHAMBAULT Notaire. 755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL.

ELECTRICIEN. GUSTAVE CHAUVIN ÉLECTRICIEN. 10 avenue du Parc. Installation d'éclairage, appareils, sonneries et téléphones. Téléphone: Plateau 2332.

MANUFACTURIERS DE CARROSSERIES. J.-N. CHARBONNEAU. Directeur du Conservatoire National. Cours et leçons particulières de piano, d'harmonium et de pose de voix. Préparation aux examens de musique et au concert. 70, rue SAINT-DENIS. Tél.: Est 250 ou Victoria 10.

PHARMACIEN. RENE SAVOIE, I.C. et E.I. Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées. Professeur au Collège Sainte-Marie et au Collège Loyola. Préparation au baccalauréat, au service civil, etc. ENTREE: en tout temps de l'année. Résultats de l'année: 81 candidats présents, 61 RECUS. 238, RUE SAINT-DENIS, Tél. Est 6162. En face de l'église Saint-Jacques.

LEBLOND DE BRUMATH. 259-EST, RUE ONTARIO. Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens d'Abili à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? s'inscrit 7 dentiste 7 pharmacien?

EDMOND LA ROCHE, Directeur. Bachelier de l'Université Laval. INSTITUT La ROCHE, Engr. LETTRES ET SCIENCES. Cours strictement privés le jour et le soir. Préparation au cours classique, brevets, service civil. 185, RUE STE-CATHERINE EST. Tél. Est 7498.

PIANISTE. ACCOMPAGNEMENT CONCERT. LUCIEN JOLICOEUR. Pianiste. Leçons à domicile. Professeur au Collège Ste-Marie. Récitals privés. 1261, RUE CARTIER. St-Louis 6724v.

O. O. SAMSON CHARBON. Anthracite ou Bitumineux. Spécialité: Communautés, congrégations, écoles et manufactures. Qualité: le MEILLEUR sur le marché. Tél. St-L. 1731v. 49 De LANAUDIÈRE.

COMPTABLES. P. A. GAGNON. COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED ACCOUNTANT), chambre 315-316-317, Édifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes. MONTREAL. Tél. Main 4915.

L. FONTAINE. EXPERT-COMPTABLE VERIFICATEUR. 84, rue Laprairie. La Cie Wisinformer La Fils Inc. Manufacturiers de cadres, moulures, miroirs, importateurs de cadres gravés, vitres convexes et ordinaires. Ventes, réparations, restaurations, miroirs réajustés. Une spécialité: cadres d'art. 35-60 BOUT ST-LAURENT. Manufacture: 17 Clark. Tél. Plateau 8014.

Le coussinet à cors est désuet, essayez le nouveau procédé.

Très facile d'enlever n'importe quelle sorte de cors: appliquez simplement l'Extracteur de cors de Putnam. Ce remède fait rapidement cesser la douleur et le cors éprouve tout de suite du soulagement. Puis il ramollit l'épaulement et le cors se détache tout seul. En quelques heures, le cors dur se détache sans douleur et sans laisser de traces. Le seul remède qui ne laisse pas de traces. Le seul remède qui ne laisse pas de traces. Le seul remède qui ne laisse pas de traces.

Vous ne cherchez dans les journaux que des annonces? Le Devoir n'est pas votre affaire. Vous voulez trouver de quoi lire? Lisez le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES. ASSURANCES ET VITRES. ASSURANCE BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'Association. Taux avantageux aux assurés. Commission libérale aux agents. LA COMPAGNIE PROVINCIALE D'INDEMNITES. CH. 56 — 224 ST-JACQUES. Tél. Main 6226 K 414. Montréal. Représentants demandés.

Normandin & Desrosiers. Courtiers en Assurances. 232 RUE ST-JACQUES. Tél. Main 3983-4582. Montréal.

AVOCATS. Archambault & Marcotte. 90 rue St-Jacques. Tél. Main 2761. Joseph Archambault, C.R., M.P., Edmé Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L. AVOCAT. Bureau du jour: 107, rue Saint-Jacques. Édifice du Royal Trust, chambre 506. Tél. Main 1056. Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montreal.

CARTIER & CARTIER AVOCATS. Jacques Cartier, L.L.L., Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Études 45, Place d'Armes. Immeuble Wilson, chambre 422. Tél. Main 5328.

ARTHUR LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Études Forest, Lalonde et Coffin. Édifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone: Est 2281.

VICTOR PAGER ARM. CLOUTIER PAGER & CLOUTIER AVOCATS. Immeuble Power - 85, rue St-Jacques. Tél. Main 5598.

ST-GERMAIN, GUÉRIN & RAYMOND AVOCATS. Tél. Main 5164. 39 rue St-Jacques. P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., St-Raymond, L.L.L.

ANATOLE VANIER GUY VANIER VANIER & VANIER AVOCATS. Tél. Main 2621. 97, rue Saint-Jacques.

DOCTEUR A. DESJARDINS. Consultations: de

Notre Page Féminine

LETTE DE FADETTE

Comme sans nous en douter, nous subissons longtemps le prolongement de l'influence d'un être même que l'on a cessé d'aimer.

Ce n'est pas impunément que pendant des années, par exemple, une femme vit dans l'intimité d'un homme qui n'a pas la foi religieuse ou morale. Elle s'habitue à ses manières de penser, elle oublie la répulsion qu'elle lui ont d'abord inspirée, et si elle ne va pas jusqu'à les adopter, elle finit, au moins, par les trouver toutes naturelles. Ce ne sont pas des raisonnements qui l'empêchent désormais de croire, c'est une atmosphère nouvelle dont elle se sent enveloppée de toutes parts, une manière autre d'envisager les choses qui la pénètre et lui fait regarder comme douteux d'abord, puis bientôt, inadmissible, ce qu'elle avait toujours considéré comme la vérité.

Et voilà l'influence déplorable qu'ont certains hommes sceptiques sur leur femme dont la foi, routinière et ignorante, ne repose sur rien de solide et dont la vie morale ne s'appuie pas sur des principes clairs réfléchis et acceptés par une conscience éclairée.

Instinctivement, toutes les jeunes filles, dites bien élevées, sont honnêtes et ont horreur du mal.

Si elles ont la chance de se marier sans avoir été perverties par le monde, si elles vivent dans une atmosphère saine, elles se consacrent à leurs devoirs d'intérieur et elles sont de bonnes et honnêtes femmes. Cependant, elles restent à la merci des fortes tentations, si toute leur vertu réside dans leur seul instinct de netteté morale, et si elles n'ont pas le soutien moral d'un mari qui elles respectent.

Trop de femmes légères qui deviennent coupables sont des disciples inconscientes du mari incroyant, railleur, qui a une conduite morale discutable, perdant, par là, l'estime de sa femme. En réalité, il a travaillé, le premier, à la déchéance de la pauvre petite, qui a subi son influence si complètement, que sa pauvre foi pâle s'est éteinte, et que, tout en détestant ce qui était reprochable dans la conduite de son mari, elle s'est mise à l'imiter en perdant peu à peu le sens moral à son contact.

Et voilà ce qui désespérait une pauvre femme séparée de son mari et qui le détestait, "parce qu'il m'a faite semblable à lui, j'aurais je ne lui pardonnerai d'avoir empoisonné mon âme, de l'avoir rendue presque aussi laide que la sienne"!

Quel crime de détruire dans une âme ce qui la fait vivre, de l'empoisonner graduellement, et ce crime, combien peu pensent à se le reprocher!

Depuis les amies mauvaises conseillères, les frères imprudents et trop libres dans leurs discours, jusqu'aux maris mauvais gardiens et aux parents dont toute la conduite est un enseignement faux et mauvais, quelle liste formidable de tueurs d'âmes on releverait s'il nous était donné de pénétrer dans le secret des âmes.

Ils auront un complément redoutable à rendre ceux à qui furent confiées des âmes et qui préparèrent leur chute, inconsciemment ou de propos délibéré. Ce n'est pas un cas où l'inconscience soit une excuse : quand on a charge d'âme on n'a pas le droit d'ignorer son devoir.

FADETTE.

L'Ecrevisse et sa fille

Mère Ecrevisse un jour à sa fille disait :
"Comme tu vas, bon Dieu! ne peux-tu marcher droit?
Et comme vous allez vous-même! dit la fille :
"N'is-je autrement marcher que ne fait ma famille?
Veut-on que j'aille droit quand on y va tortue?"

Elle avait raison : la vertu
De tout exemple domestique
Est universelle et s'applique
En bien, en mal, en tout; fait des sages, des sots;
Beaucoup plus de ceux-ci. Quant à tourner le dos
À son but, j'y reviens; la méthode en est bonne,
Surtout au métier de Bellone;
Mais il faut le faire à propos.

La FONTAINE.

Frivolité

Qu'est-ce donc qu'une femme frivole? Ce n'est pas une naïve, car il y en a qui ont de l'esprit et beaucoup, et presque autant que le merle de Rostand, alors même qu'elles manquent étonnamment de sérieux.

Une frivole, c'est une femme dont le sens moral ne répond point à l'intelligence quelquefois très ouverte et cultivée et qui n'a pas, dans un monde où toute action est grave, la moindre sagesse pratique. Une femme frivole, c'est celle qui éplumit de riens, de futilités et de fantaisies, une vie qui est justiciable du devoir quotidien et qui a, du fait même d'exister, d'indéniables et lourdes responsabilités.

Une femme frivole, c'est celle qui semble, par la légèreté restée

puérile de sa conduite, se rira des obligations les plus impérieuses de la conscience, faire passer toujours après l'amusement et la bagatelle les tâches rudes, s'occuper exclusivement du plaisir présent au mépris des prévisions de l'avenir.

Une femme frivole c'est celle pour qui le souci de son corps et la préoccupation de sa toilette sont les grandes affaires et qui met bien au-dessus de la valeur qu'une vertu chrétienne acquise donne à une âme le triomphe que lui procure l'auréole des chiffons de soie dont elle se vante.

L'âme d'une frivole se repaît de petites choses. Elle est si légère qu'elle n'aime rien, qu'elle ne tient à rien solidement; être de sensations exclusives, qui froie tout sans presque y toucher.

On lui en fait dans la société un charme personnel et un mérite.

Le monde attire au milieu de ses fêtes les papillons qui voltigent et les oiseaux qui sautent de branche en branche en chantant. Ils l'amusent et il n'est pas tenu à la reconnaissance, — cela lui va — envers les frivoles qui trouvent leur suffisant salaire dans l'illusion de plaire quelques jours. Elles passent ainsi dans une mobilité continue d'impressions qui ne leur permet de s'attacher à rien, pas même à leurs devoirs essentiels, pas même à leur mari, malgré la foi jurée, pas même à leur maison, malgré tant d'intérêts, pas même à leurs enfants, en dépit de l'amour naturel à toute mère.

Les frivoles comme la pintade du poète ont la gloire d'un jour où, ce semble, les amitiés voisines affluent. Mais, dans ce rendez-vous de vanité, il n'y a pas d'affection au fond des douces phrases qu'on dit. On échange des paroles et des critiques, mais non pas des coeurs; et comme personne ne se donne qu'avec toute réserve, on se reprend avec toute aisance; et de se quitter et même de se perdre, on n'éprouve pas de chagrin, parce qu'hélas! on croit si facilement se suffire.

Notre Album

De nos jours la vie est trop active et la lutte pour la vie trop violente pour que l'amitié ait beaucoup d'auteurs. On a des amis; mais on ne cultive plus l'amitié.

Emile FAGUET.

Tout ce qui n'est pas la vérité est contre l'Eglise, et tout ce qui est la vérité est tôt ou tard pour elle. Tous les événements ne sont que les épisodes d'une enquête infinie et éternelle qui prouve que l'Eglise est l'oeuvre de Dieu.

L. VEUILLOT.

L'amitié ne peut vivre que de franchise. Elle meurt quand l'un des deux amis sent que la franchise manque chez l'autre.

Un signe de l'affaiblissement de la raison dans notre siècle, c'est la dégradation des lectures. L'homme ne peut lire que ce qu'il goûte, et ce qu'il goûte est la mesure de sa raison.

LACORDAIRE.

Prière pour la propagation de la foi!

Voici la traduction de la touchante prière pour la propagation de la foi, composée par le Pape et qui a été publiée par les "Acta Apostolicae Sedis".

O Jésus, elle réclame toujours à nos oreilles la parole où, en face d'un moisson immense, vous faisiez ressortir le petit nombre des ouvriers: *messis quidem multa Apostolicae Sedis*.

Voilà trois siècles déjà que le Siège apostolique a pourvu d'une manière régulière et constante à l'évangélisation des infidèles. De nombreux fruits ont été produits par le zèle des missionnaires qu'a envoyés la Congrégation de la Propagation: le sang versé par les généreux athlètes dans lequel, il y a trois siècles aussi, la même Congrégation pouvait reconnaître les prémices de ses martyrs. Et cependant, combien de peuples sont encore enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance! Combien de nations sont encore assises dans l'ombre de la mort! Oh! comme il est douloureux de comparer le grand nombre des croyants à ce! lui, bien plus grand, des infidèles!

Une telle comparaison nous fait apprécier davantage l'admirable lumière de la foi par laquelle nous sommes guidés dans notre terrestre pèlerinage, mais elle ravive en nous le souvenir de ces autres paroles d'ouvriers à sa moisson: *Rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam*.

Vous êtes, Seigneur, le Maître de la moisson dans laquelle est figurée la multitude des hommes. C'est donc à vous que nous demandons de multiplier le nombre des missionnaires, d'en accroître le zèle et d'en bénir les fatigues afin que la bonne semence de la divine parole donne des fruits abondants à recueillir dans les célestes greniers. Exaucez, ô Seigneur, cette prière

Au fond de son âme, elle n'était pas bien certaine qu'en faisant un tel sacrifice, elle avait accompli un devoir.

XXI.

A la suite de cette scène, Landry vécut de sombres heures. Le coeur brisé, la pensée anéantie, il éprouva le vertige, la sensation d'écrasement qui accompagne les subites et irrémédiables épreuves. Il connut les crises de défaillance où l'âme, abandonnée à ses propres forces, passe si aisément de la révolte au désespoir.

Mais il avait la foi, il croyait en la parole du Maître: "Venez à moi, vous qui êtes chargés, je vous soulagerai."

Et de ses lèvres, qui ne s'étaient jamais déshabituées de la prière, jaillit le cri, l'appel suprême au Dieu consolateur. Avec le saint livre de l'Imitation, il répéta: "Mon Père, les angoisses m'environnent! Délivrez-moi de cette heure terrible, de ce temps d'amertume et d'écœurement."

Rien ne parut changé dans sa vie; personne, ni sa mère ni son ami Ringeval, ne reçurent ses confidences: il ne voulait pas de témoins de sa lutte contre lui-même. Car à la crise aiguë succédaient le chagrin

Les Conserves "VICTORIA" assurent satisfaction et économie

La réputation des Conserves VICTORIA est établie depuis près de quarante ans. Si vous n'avez pas encore essayé ces Conserves de qualité, faites-le aujourd'hui-même, vous en serez satisfaits.

Petits Pois, Tomates, Blé d'Inde, Fèves en gousse, Saumons.

Pommes, Pêches, Poires, Fraises, Framboises.

Demandez-les à votre fournisseur

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE. DISTRIBUTEURS

584 rue St-Paul Ouest, Montréal.

SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons—En vente parles

CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.
Fabricant aussi des Poudres Névralgiques, le meilleur remède contre les Maux de Tête, la Névralgie, et les Rhumes Fiévreux.

HOTEL PLACE VIGER DINER - SAUTERIE

TOUS LES SAMEDIS SOIRS UN DOLLAR ET CINQUANTE Pour réserve de place

MAIN 5720

re qui nous est suggérée par le désir de voir étendre votre règne. Et, puisque la belle aspiration *adveniat regnum tuum* sort plus encore de notre coeur que de nos lèvres, accordez-nous la fermeté et la constance dans la détermination que nous vous offrons aussi, de concourir de la meilleure façon possible, et suivant la mesure de nos forces, à tout ce qui peut favoriser l'oeuvre de la Propagation de la Foi.

Pèlerinage canadien à Rome

Encouragés par le brillant succès obtenu l'an dernier par le pèlerinage officiel du Tiers-Ordre franciscain du Canada, l'agence de voyage MM. Thos Cook & Fils, organise en ce moment un pèlerinage canadien à l'occasion du congrès eucharistique de Rome et de la passion d'Ober-Ammergau. Les pèlerins visiteront la France, l'Italie, le Trentin, l'Autriche, la Tyrol, la Bavière, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique. Le R. P. Joseph Papin-Archambault, S.J., agit comme aumônier de ce voyage. M. Jean-Baptiste Lagacé, M.A., qui accompagnera également les pèlerins, donnera des causeries artistiques et historiques et expliquera les différents musées, cathédrales et monuments visités en cours de route. Le départ le 20 avril, le retour le 1er juillet. Le prix du voyage complet est de \$935.00. Programmes-itinéraires adressés sur demande aux organisateurs, MM. Thos Cook & Fils, 526, rue Ste-Catherine-ouest, Montréal. (Communiqué)

Il y a dix ans

(du Devoir, 19 Janvier 1912)
Au Monument National, Premier-Montréal de M. Omer Héroux.

Le système du pire. — Billet du soir de M. Léon Lorrain.

Les affaires de Chine, de M. Uldéric Tremblay.

Lettre d'Ottawa, de M. Georges Pelletier. La chambre travaille — Les avocats seront heureux. — Dans l'avenir — Notre drapeau — Rancœurs et coulissiers — Derrière le rideau.

Lettre de Québec, de M. Jean Dumont. Le député de Saint-Louis critique le gouvernement et vote pour. — M. Gault proteste contre le cri de race. — Pas de rapport de M. L.-J. Gauthier — Ratifications.

Saint-Jacques de l'Aschigan, 19. — L'institution des religieuses de Ste-Anne a été dévastée par un incendie à huit heures, ce matin. La supérieure de la maison est blessée aux mains et à la figure. Le personnel du couvent, religieuses et élèves, est sain et sauf.

La culture des champignons

Les champignons sont fort appréciés par les gourmets et ils le seraient également par beaucoup d'autres gens qui n'ignorent pas comme les champignons vont bien sur une grillade de pain ou une tranche de boeuf s'ils pouvaient se les procurer plus facilement, et ce pendant la culture des champignons est facile et ne coûte pas cher. Il suffit de savoir comment s'y prendre et de se donner un peu de peine. Dans une circulaire publiée par les fermes expérimentales fédérales, le pathologiste en végétaux, M. F. L. Drayton, fait remarquer que l'on peut cultiver des champignons dans une cave, une dépendance ou une grange, où la température peut se maintenir uniformément entre 45 et 65 degrés F. et aussi sur des tablettes de serre. Un peu de fermen de cheval pour lequel on s'est servi de

Il continua ses travaux personnels, mais sans ardeur, sans enthousiasme. M. Pierre Rollez lui prodigua, comme par le passé, les encouragements et s'étonnait de ne pas voir venir le résultat qu'il attendait avec impatience.

Une autre cause paralysait l'action du jeune inventeur: Ringeval, malgré ses efforts, n'avait pu encore lui rembourser qu'une partie de la somme avancée lors de sa tragique aventure. Mais l'amitié de M. Rollez devait applanir cette difficulté. Eclairé par ses propres observations autant que par les hésitations et les réticences de François, il comprit bientôt que la question d'argent surtout retardait la réalisation des projets et des expériences de Landry.

Vraiment, mon cher ami, votre peu de confiance en moi m'afflige et me déconcentre, lui dit-il, un jour. Pourquoi tant de scrupules de votre part? Parlons franc: il vous manque quelques billets de mille pour atteindre votre but, et vous hésitez à me les emprunter, à moi qui sais la valeur de votre invention? C'est de l'enfantillage. Allons, je mets dès aujourd'hui à votre disposition la somme qui vous est nécessaire, mais agissez, allez de l'avant. Vous savez que l'exposi-

Lingerie Française A Moitié Prix



Ce n'est pas qu'il nous en reste beaucoup de cette collection mais ce qui reste est tout simplement superbe.

Chemises enveloppe, robes de nuit, cache-corsets, caleçons et jupons superbement travaillés à la main.

—Au deuxième.

Goodwin's LIMITED

VINI BOURDOU

TONIQUE — APERITIF — DIGESTIF
DELICIEUX AU GOUT

Indistinctible contre l'Anémie, Faiblesse, Convalescence
Chez tous les pharmaciens et épiciers
J. BOURDOU, Pharmacien de 1ère Classe — CLTTE, France

AUX IMPRIMEURS

Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

S'adresser:
Dépt. des Impressions, Tél. Main 7460
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée,
43, rue St-Vincent, Montréal.

Pour une ménagerie

Gincinnati, 19. (S.P.A.) — Ayant appris par les journaux que le roi Boris, de Bulgarie, désire vendre la ménagerie que lui a légué son père le roi Ferdinand, Sol Stephen, gérant du jardin zoologique de Gincinnati, a câblé à un roi bulgare pour lui dire qu'il lâcherait les éléphants et les buffles, pourvu que le ven-

deur garantisse leur arrivée sains et saufs dans le port de New-York. Le roi Boris veut se défaire de sa ménagerie parce que l'entretien de ces bêtes lui coûte trop cher.

Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6.

Et votre fortune est faite. Honneur et argent, hein! Qu'en dites-vous? Mais décrivez-vous, que diable! Pourquoi figurez-vous en un pareil moment? Avez-vous quelque autre projet en tête, qui vous cause du souci, jeune ambitieux? Parce qu'alors on pourrait peut-être vous aider. Non? Alors je ne m'explique pas. ... à moins que le surmenage n'ait ébranlé vos nerfs. Vous irez les calmer en Angleterre, mon ami. Ce petit voyage vous fera du bien. Et c'est ainsi que Landry, un soir de décembre, partit pour Londres, où il devait faire un séjour de quelque durée.

(à suivre)

Quelqu'un vous racontera tous les jours ce qui se passe d'important, vous dira ce qu'il en pense et ce qu'il faut en penser. Il ne vous parlera pas de scandales avec plaisir, ne vous dira rien de déplacé ou de mauvaise compagnie, parlera convenablement devant vos enfants et intéressera tout votre monde sans leur salir l'esprit. C'est le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR G. SAINT-GERMAIN

38 (Suite)
Ces paroles, et surtout le ton hautain et mordant dont elles étaient prononcées, blessaient profondément Madeleine. Elle se tourna à demi vers François, et, très pâle, retenait à grand-peine des larmes prêtes à jaillir, elle dit:
— Vous êtes injuste et dur. Je souffre aussi, moi, mais je m'incline devant ce que je considère comme un devoir.
Et, brusquement, elle sortit de l'atelier.
Son visage portait la trace de l'é-

motion récente quand elle reparut près de Sabine.
— Qu'as-tu, Madeleine? Tu es souffrante?
— Fatiguée seulement, répondit-elle. L'air est si lourd, ce soir. Je t'en pris, ne me force pas à parler, la tête me fait mal. J'ai besoin de repos. Mais, rassure-toi, il n'y paraîtra plus demain.
Et Madeleine, immobile et les yeux fermés, se répétait inlassablement et désespérément:
— Je l'aime! oh! oui, je l'aime! Et c'était peut-être le bonheur, et je l'ai repoussé!

COMMERCES ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA JOURNÉE D'HIER POUR LE BEURRE, LE FROMAGE ET LES ŒUFS. LES PRIX N'ONT PAS CHANGÉ.

Les arrivages de beurre, hier, à Montréal, ont été de 32 colis, comparativement à 137 colis, le mercredi précédent et à 53 colis, le jour correspondant l'an dernier.

Les arrivages de fromage, hier, dans notre ville, ont été de 130 boîtes, comparativement à 332 boîtes, le même jour la semaine dernière et à 21 boîtes, le jour correspondant l'an dernier.

Il est arrivé, ici, hier, 461 caisses d'œufs; il en était arrivé, 860 caisses, le même jour la semaine dernière et 260 caisses, le jour correspondant l'an dernier.

LES PRIX DU GROS FARINE Nouvelle récolte: première qualité, le baril \$7.50

Stricte ment frais 50s. Choisis 40s. No 1 36s. Craqués 35s.

BEURRE Pasteurisé 37s. Premier choix 37s. Deuxième choix 35s.

Pasturisé 38s. Premier choix 38s. De choix 36s.

FROMAGE Fort 26s. Doux 20s. Uka 38s.

LES VIANDES FUMÉES Les jambons de 8 à 12 livres font 25s.

LES COMBES DE TERRE Le froid fait hausser le marché.

LES POMMES DE TERRE blanches du Québec se vendent actuellement \$1.50 le sac de 80 livres et \$1.75 le sac de 90 livres.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

LES POMMES DE TERRE blanches de la même province à \$1.75.

Nouvelles de Wall Street

La vigueur manifestée par la Gulf States Steel est, dit-on, la conséquence d'un mouvement d'absorption par certains intérêts qui veulent contrôler la compagnie.

Hier, du sucre brut de Cuba s'est vendu au prix de 2 cents 1-32 depuis la cote précédente.

Pour l'année fiscale terminée le 29 octobre dernier, Armour & Co. rapporte une perte nette de \$31,709,817.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Table with columns: Date, 19 Janvier 1922, Echéance, Prix, Rendement. Lists various bond issues and their market performance.

LES GRAINS

Table with columns: Cote de la maison Bryant, Isard et Cie, CHICAGO, MAIS, AVOINE, BLE, WINNIPEG, AVOINE. Lists grain prices and market trends.

Les compensations

L'assemblée annuelle de la Chambre des compensations de Montréal a eu lieu, hier après-midi.

La Riordon Co.

La rumer s'accrédite que la situation de la Riordon Company devient meilleure qu'on ne l'espérait.

Le dividende du Bridge réduit de moitié

Après l'assemblée des directeurs de la Dominion Bridge Co., hier après-midi, on a annoncé la déclaration d'un dividende trimestriel de 1 p.c.

Ottawa Light, Heat and Power

Pour les dix premiers mois de l'année dernière, les recettes nettes de l'Ottawa Light, Heat and Power Co. se sont chiffrées à \$380,036.

Tout épargnant devrait connaître LA FORTUNE A LA PORTEE DE TOUS

C'est un livre qui nous explique sans frais sur simple demande, le fonctionnement des assurances-vie.

DANS LES AUTRES VILLES

Table with columns: Ville, Montant, Pourcentage. Lists financial data for various cities.

La Whalen Pulp

Toronto, 19. — On mande de la Colombie-Britannique que la troisième usine de la Whalen Pulp and Paper Company a maintenant repris la fabrication de la pulpe chimique.

L'argent en barre

Londres, 19. — L'argent en barre fait 35 pence 7-8.

LA MATINEE A LA BOURSE

UNE SEANCE DE GRANDE ACTIVITE — PLUSIEURS STOCKS SE METTENT EN VEDETTE, PARTICULIEREMENT LE DOMINION BRIDGE, LE TORONTO RAILWAY ET LE LYALL CONSTRUCTION. — LE BRIDGE EN HAUSSE.

Seance exceptionnellement intéressante, ce matin, sur notre place, tant au point de vue de l'activité que de mouvement des cours.

Le Toronto Railway, fermé hier soir, à 71, s'est ouvert ce matin à 71 1/2 pour monter rapidement jusqu'à 73 1/2.

Le Lyall Construction qui semblait avoir touché fond aux environs de 30, a repris subitement de la vigueur.

Le reste de la liste n'avait rien de particulièrement intéressant. Il s'est vendu au cours de la séance, 4,462 cations, dont 705 de Brazilian, de Lyall, 490 de Bridge, 237 de Toronto Railway, 435 d'Abbitt, 145 de Breweries, 221 de British Empire commun, 247 de Montreal Power, 325 d'Iron et 400 de Steel.

La prime sur le dollar canadien, en place de New-York, a varié de 5 à 6. Le franc français a fait à Montréal, 0.0873 et à New-York, 0.0823.

Opérations de la matinée. (Cours fournis par la maison L. G. Beaubien & Cie.)

Table with columns: Nat. Breweries, Steel of Canada, Asbestos, Brazilian, SS pfé, Smelting, Local, M. Power, Canadian Ry., Ontario Ry., Dom. Bridge, Dom. Tram, MacDonald, Mackay, Dom. Iron, Bell Tel, General, Gordon, Obligations, Dom. Iron, 1000 à 83 1/2; Québec Ry., 600 à 66; Biennues: Royale, 28 à 200; Montréal, 2 à 217; Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30; Steel of Canada, 20 à 20 1/2, 21 à 20 1/2, 22 à 20 1/2, 23 à 20 1/2, 24 à 20 1/2, 25 à 20 1/2, 26 à 20 1/2, 27 à 20 1/2, 28 à 20 1/2, 29 à 20 1/2, 30 à 20 1/2; Nat. Breweries—25 à 55, 25 à 55, 25 à 55, 25 à 55; Health Emp. com.—100 à 94, 1 à 10; Cement—25 à 34; Detroit—50 à 67, 2 à 66; Lyall—40 à 30 1/2, 10 à 37, 5 à 37 1/2, 25 à 37, 5 à 37, 25 à 37, 5 à 37, 25 à 37, 5 à 37; M. Power—1 à 89, 100 à 85 1/2, 50 à 85 1/2; Price—25 à 30 1/2; Shawinigan—11 à 10 1/2; Toronto Ry.—73, 73, 25 à 72 1/2, 25 à 72 1/2; Dom. Bridge—25 à 58, 30 à 58, 25 à 58, 25 à 58; Dom. Iron—100 à 27, 100 à 27 1/2; Bell Tel.—2 à 100 1/2; Cement pfé—10 à 90 1/2; Asbestos—27 à 20 1/2, 28 à 20 1/2; MacDonald—25 à 11 1/2, 25 à 12; Mackay—10 à 8 1/2, 25 à 30 1/2, 25 à 30 1/2, 25 à 30 1/2; A. Sugar—36 à 25; Laurentide—70 à 7 1/2; Banquet Royale, 1 à 260.

Le pétrole

Prague, Tcheco-Slovachie, 19. — La Tribune annonce aujourd'hui que M. Tučný, ministre des travaux publics, a signé au nom du gouvernement une entente avec la Franco-American Standard Oil Company, lui donnant un monopole pour la prospection du pétrole et pour le creusement des puits et aussi une certaine concession commerciale pour une période de trente ans.

Le réseau National

Toronto, 19. — Les Chemins de fer nationaux du Canada ont eu, pour la semaine terminée le 14 janvier, des recettes de \$1,583,013, une diminution de \$383,956 en comparaison avec la semaine correspondante en 1921.

L'argent en barre

Londres, 19. — L'argent en barre fait 35 pence 7-8.

Cité de QUÉBEC OBLIGATIONS 5 1/2% ECHEANCE 1926. RENE-T. LECLERC BANQUIER. MONTREAL—160, rue St-Jacques QUÉBEC—74, rue St-Pierre

Emprunt de la Maison DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE 8% Un placement exceptionnellement avantageux. Demandez un Prospectus. CRÉDIT NATIONAL LIMITÉE 145, rue St-Jacques Montréal—Tél. Main 5115.

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre clientèle québécoise que nous nous sommes assurés les services de M. GUSTAVE GAGNE, 147, Côte de la Montagne, comme représentant de notre maison à Québec. STERLING BOND CORPORATION LIMITED, 136, rue St-Jacques, Montréal. 147, Côte de la Montagne, Québec.

Bourse de Paris du 18 janvier 1922. Communiqué par Geoffrion & Cie. Rente 4 1/2 1918... Rente 6 1/2 1920... Crédit National 1920... Ville de Paris 1919... Crédit Foncier Franco-Canadien... Suez... Cie Gle Transatlantique... Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée... Thomson-Houston... Chemin de fer d'Orléans... Fives Lille... Longwy... Penarroya... Courrières... Vicoigne, Noeux et Drocourt... Chino Copper... Utah Copper... Shell Transport... Royal Dutch...

Une émission d'un demi-million

Toronto, 19. — Wood, Gundy & Co. et A. E. Ames & Co. viennent de se voir adjuger une émission de \$500,000 d'obligations de la Commission hydro-électrique d'Ontario.

Cotations hors-liste

Cotations hors-liste.— Le 19 Janvier 1922, fournies par L. G. Beaubien et Cie.— à 11 heures 30 a.m. (Fram. and Power) demandé, 17 1/4; offre, 17.

Avez-vous des bourdonnements d'oreilles? Avez-vous des maux de tête? Quand les oreilles vous tintent, que vous avez mal à la tête et qu'il vous semble avoir quelque difficulté à entendre, méfiez-vous du catarrhe. M. J.-A. Hamill, qui nous écrit de Greenmount, P.-I., souffrait de ces troubles. Voici ce qu'il en dit: "Personne ne peut avoir de catarrhe pire que celui dont j'ai souffert pendant des années. Il me causait une surdité partielle, un mauvais goût dans la bouche, me troublait l'estomac et me mettait dans un état maladif général. "Catarrhe" me dégagea les narines, arrêta ma toux et me causa une sensation de libération dans les organes respiratoires. Je suis maintenant parfaitement bien, grâce au Catarrhozone." Rien n'est aussi sûr que l'Inhalateur de Catarrhozone pour fortifier une gorge faible, débarrasser de la bronchite, chasser le catarrhe, les toux et les rhumes. En vente partout, 25 sous, 50 sous et un dollar pour le traitement complet de deux mois. Dépositaires: The Catarrhozone Co., Montréal. (ann.)

LES OBLIGATIONS 6 1/2% de la Saguenay - Pulpe. Contrairement aux ACTIONS des diverses entreprises de pâtes et papiers, ne sont pas affectées par une baisse momentanée des pâtes de bois. Les principaux établissements de cette compagnie, fondés, il y a vingt-deux ans avec des ressources infinies, ont traversé des temps plus que ceux d'aujourd'hui. Ils sont aujourd'hui parmi les plus vastes du genre au pays.

Versailles Vidricaire Bouillais MONTREAL QUÉBEC OTTAWA BUREAU-CHEF, Imm. Versailles, Montréal. Tél. M. 7060

Les valeurs canadiennes à Londres. Londres, 19. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacific Canadian, 140; Brazilian, 33 1/2; General Electric, 105 1/4; Steamship Voting Trust, 15; Dominion Steel, commun, 27 1/4; Shawinigan, 116 3/4.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens à New-York: Londres (livre sterling) \$4.225; Paris (franc) 0.0820; Bruxelles (franc) 0.0781; Genève (franc) 0.1943; Berlin (mark) 0.0054; Vienne (couronne) 0.0041; Rome (lire) 0.0437.

Cours moyens à Montréal

New-York 84.48; Londres 84.48; Paris 0.0873; Bruxelles 0.0834; Genève 0.2075; Berlin 0.0058; Vienne 0.0063; Rome 0.0448.

CAISSE DE NOEL OU PLACEZ-VOUS L'ARGENT QUE VOUS GAGNEZ? Dépensez-vous tout ce que vous gagnez ou économisez-vous pour l'avenir? FAITES PARTIE DE NOTRE CAISSE DE NOEL LA BANQUE D'HOCHELAGA Fondée en 1874. 49 SUCCURSALES SUR L'ILE DE MONTREAL, 139 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

La Banque Nationale FONDÉE EN 1860. Capital \$2,000,000.00. Réserve 2,435,000.00. Actif (30 avril 1921) 75,000,000.00. POURQUOI VOUS DEVEZ AVOIR UN COMPTE CHEZ NOUS? PARCE QUE nous avons aidé au développement de tous les centres ruraux. PARCE QUE nous sommes la banque du cultivateur, de l'industriel et du marchand. PARCE QUE par nos 347 bureaux, nous avons des ramifications dans tous les coins de la province et que nous collectons gratuitement pour tous nos clients. PARCE QUE nous sommes la plus vieille Banque canadienne-française de la Province. NOUS SOLLICITONS DONC VOTRE CLIENTELE.

5 1/2% ou 7%? Montant du placement Intérêt (payable par semestre) Rendement annuel (à int. composé). \$1,000 7% \$71.22. \$1,000 5 1/2% \$55.76. Différence en faveur du 7% \$15.46.

Versailles Vidricaire Bouillais MONTREAL QUÉBEC OTTAWA BUREAU-CHEF, Imm. Versailles, Montréal. Tél. M. 7060. Vous êtes un homme de parti? LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, lundi le treize février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs. Par ordre du Conseil de Direction, A. P. L'ESPÉRANCE, Gérant-général, Montréal, le 12 Janvier 1922.

LA VIE SPORTIVE

LES SÉNATEURS ONT REMPORTÉ UNE VICTOIRE FACILE

Ils ont triomphé du Canadien par un résultat de 10 à 6 hier soir dans la capitale — Une seule punition est infligée à u cours de la partie.

Ottawa, 19. — Les Sénateurs ont fait un pas de plus vers le championnat de la N. H. L. hier soir en triomphant du Canadien par un résultat de 10 à 6, dans une partie disputée à l'Aréna Dey. Les champions n'ont pas eu à se dépenser outre mesure pour vaincre le Bleu-Blanc-Rouge car après avoir pris une bonne avance dans la première période ils jouèrent plutôt mollement dans les autres reprises car la victoire était déjà assurée. Sur la fin de la partie les Ottawa avaient tous leurs substituts sur la glace. Les visiteurs firent bien meilleure figure que lors de la première partie dans la capitale, alors que l'équipe montrealaise avait été battue par 10 à 0 et la joute d'hier soir fut plus intéressante que la rencontre entre les Sénateurs et les St-Patrick, la semaine dernière. Les visiteurs ont fourni une forte ligne d'attaque et la défense, à l'exception de Vézina, a fait un gros travail. Le point faible fut que la ligne d'attaque ne joua pas assez vite pour aider la défense. A plusieurs reprises Cleghorn et Corbeau furent laissés pour arrêter les poussées des Sénateurs. Une foule nombreuse a été témoin de la joute. La rencontre fut dénuée de toute brutalité et Sprague Cleghorn fut le seul envoyé à la clôture. Il fut rude à plusieurs reprises et la foule le hua souvent. A la fin de la deuxième période Corbeau arrêta Clancy avec son bâton dans la figure mais l'arbitre ne vit pas le coup, de sorte qu'il ne fut pas mis à la clôture. Ce fut une belle soirée pour les frères Boucher d'Ottawa. Billy joua presque toute la partie et il donna une exhibition splendide. George et Frank furent aussi en évidence. Dans la troisième période

de Billy Boucher faisait de son mieux pour arrêter son frère de l'Ottawa. Boucher n'a joué que quelques minutes dans la deuxième période et il a fait belle figure, surtout à la troisième. Il se fit blesser au pied d'un coup de patin, mais on ne considère pas que l'accident soit sérieux. Odie Cleghorn a joué comme il y a dix ans et fut continuellement dangereux. Nighbor fut l'étoile de l'Ottawa et Harry Broadbent fit aussi beaucoup de travail. Alignement des équipes: OTTAWA: Benedict, Buts; G. Boucher, Défenses; Gerard, Défenses; Nighbor, Centres; Broadbent, Avants; Denny, Avants; Bruce, Subs.; Bell, Subs.; Clancy, Subs.; F. Boucher, Subs.; Arbitre: Cooper Smeaton. SOMMAIRE: Première période: 1-Ottawa, Denny... 4.30; 2-Ottawa, Denny... 1.45; 3-Ottawa, Broadbent... 1.45; 4-Ottawa, Broadbent... 1.45; 5-Canadien, O. Cleghorn... 1.45; 6-Ottawa, Bell... 2.00. Deuxième période: 7-Canadien, O. Cleghorn... 4.45; 8-Ottawa, Nighbor... 2.0; 9-Ottawa, Broadbent... 1.45; 10-Canadien, S. Cleghorn... 3.15. Troisième période: 11-Ottawa, Denny... 2.15; 12-Canadien, S. Cleghorn... 10.00; 13-Ottawa, Boucher... 2.15; 14-Canadien, O. Cleghorn... 2.00; 15-Canadien, O. Cleghorn... 3.24; 16-Ottawa, G. Boucher... 2.40.

LES TIGERS ONT BATTU LE ST-PATRICK

LE CLUB HAMILTON A TRIOMPHE DES IRLANDAIS DE TORONTO PAR 9 A 4. — DES CHANGEMENTS SUR L'ALIGNEMENT.

Hamilton, 19. — Les Tigers de cette ville ont causé une surprise aux Irlandais de Toronto, hier soir, en triomphant du Saint-Patrick par 9 à 4 dans une joute régulière des séries de la N. H. L. Le gérant Malone avait fait des changements sur son équipe ce qui a grandement amélioré le club. Malone avait à ses côtés Cully Wilson et Arbour et cette ligne d'attaque a fait un excellent travail. Les combinaisons que les Tigers ont servi aux spectateurs furent superbes et sans le beau travail de Roach dans les buts des visiteurs le score aurait été beaucoup plus élevé. Hamilton a fourni une nouvelle sensation en Arbour. Depuis le commencement de la saison il n'avait rien fait qui vaille; mais ce soir il a pris les devants et il a donné du fil à retordre aux visiteurs. Malone a aussi eu de bons passages et le jeu de Matle et Heise fut de tout premier ordre.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Table with columns: G, P, P, C. Rows for Ottawa, St-Patrick, Canadien, Hamilton, etc.

Les séries de la classe "C" de la M. B. A.

Table with columns: G, P, P, C. Rows for Mettayer, Payette, Crete, Desjardins, Desjardins, Desjardins, etc.

LE RICHMOND REVIENT A L'UNION LOCALE DES RAQUETTEURS

L'Union locale des raquetteurs a tenu une importante assemblée, hier soir, à la palestra du National, alors que la plupart des clubs étaient représentés. Cette réunion était présidée par M. Jos. Gagné et tous les officiers étaient à leur poste.

A cette réunion l'on a fait connaître le programme officiel du carnaval de Sorel et un appel a été fait à tous les clubs pour cette convention annuelle. Le club Richmond était représenté à l'assemblée d'hier soir et son délégué a fait, au nom du club, sa demande d'admission à l'Union locale des raquetteurs et inutile de dire que tous les clubs ont été heureux d'admettre ce populaire club de l'ouest dans leurs rangs.

La résurrection de la boxe française

"Ce sport national est une source de sante" dit le maître Charlemont.

La boxe française diffère de la boxe anglaise par ce fait que l'emploi des pieds et des poings est autorisé. C'est en 1824, qu'elle fit son apparition sous le nom de savate. Elle comprend les coups de poing, les coups de pied, les prises de corps et de tête. En un mot elle utilise et combine tous les moyens que l'homme possède pour se défendre. La définition la plus précise qu'on puisse donner d'elle est la suivante: "L'art de la défense personnelle". Toute de souplesse, d'adresse et d'agilité, elle constitue un exercice agréable, passionnant et relativement peu difficile, tout au moins au point de vue de l'effort qu'elle nécessite. Elle ne comporte jamais de mouvements athlétiques, chaque membre n'a qu'à mouvoir que son propre poids et de devant exécuter que les mouvements auxquels il est naturellement destiné.

CHS. JEWTRAW A ETABLI UN NOUVEAU RECORD. IL A PARCOURU 220 VERGES EN 19 4-5 SECONDES DANS LE TOURNOI POUR LES CHAMPIONNATS AMATEURS DU CANADA — DE FAMEUX PATIENNEURS AUX PRISES.

St-Jean, N. B. 19. — Les championnats amateurs du Canada ont commencé, ici, hier après-midi. Plus de 8,000 personnes ont vu les patineurs aux prises. Dans l'épreuve principale de la matinée, la finale d'un mille, Charles Jewtraw a été défait par McWhirter.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Table with columns: LACINE, BORDEAUX, ST-LAURENT ET CARTIERVILLE, BOIT DE LITTE, TRAUULTVILLE, POINTE-AUX-TREMPLIS. Rows for various tram routes and schedules.

\$500 DE RECOMPENSE

Seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera à la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des liquoristes. Une Somme Additionnelle de \$200 sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait. Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés. S'ADRESSER AU Brigadier-Général E. de B. PANET, 3, rue Notre-Dame est, Montréal.

DANS LA LIGUE DES BANQUIERS

Le Big Four a causé une surprise hier soir en battant la Banque Royale par 4 à 3 dans la deuxième joute disputée au patinoir Victoria, dans les séries de la Ligue des banquiers. Dans la première rencontre, la Banque de Montréal a triomphé de la Banque du Commerce par 3 à 1.

Table with columns: Montréal, Gagnon, Green Shields, Davison, Slater, Valois, Savard, Magee, Dickin, Grant, Burnett. Rows for various teams and scores.

Le hockey à Farnham

Farnham, 19. — L'équipe du collège St-Romuald de Farnham a brillamment ouvert sa saison en battant le C. P. R. de la même ville par 6 à 3. Vendredi soir, le 13 courant le C. S. R. s'est attiré les applaudissements de la foule en remportant une victoire bien méritée sur le Farnham, de la ligue de la ville. Dans une période supplémentaire le C. S. R. réussit à déjouer ses adversaires et compter 1 point. Dimanche, le 15 janvier, devant une assistance de près de 500 personnes, le C. S. R. ajoute une autre victoire à son crédit. Il triompha facilement du Vézina dans la 1ère partie de la Ligue de la ville de Farnham. Résultat: 5 à 0. Le C. S. R. serait heureux de pouvoir rencontrer les meilleurs clubs amateurs de la province, spécialement ceux de St-Jean et des environs. Il désirent recevoir la visite du Beauvivre ou du Montréal-Nord le 29 janvier prochain. Adresse pour information: Rév. Fr. Sébastien, Farnham.

Les parties de ce soir

Les amateurs de hockey qui ont été témoins de la sensationnelle partie de lundi soir entre le National et le Westmont voudront retourner, ce soir, à l'Aréna pour voir à l'oeuvre les autres clubs de la Ligue de la cité. Le programme est le suivant: Université vs Victoria. Sainte-Anne vs M.A.A.A. La simple mention de ces quatre noms assure au public une qualité supérieure de hockey. La lutte entre le Ste-Anne et l'équipe de la M.A.A.A. devrait être aussi excitante que celle entre le National et le Westmont, lundi soir. Ce sont deux clubs composés de brillants joueurs et il devraient fournir un spectacle entraînant.

Confiez-nous vos Imprimés

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité CIRCULAIRES BILINGUES format du "Devoir". L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée, 43, rue St-Vincent, Montréal. Main 7460.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ELVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER: — 15 sous (au plus) par mot supplémentaire. TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. PERDU: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire. A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande. AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne (y compris) NAISSANCE, DECES, MESSRS: — 50 sous par insertion. RECOMMANDATIONS: — 50 sous. CARTE MONDAINE NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 50 sous par insertion.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANIQUES demandés. Salaires les cours, jour ou soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour permis. 2000 Mont-Royal Est. Tel. St-Louis 4404.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN. Accordeur de pianos, réparations de tous les instruments. 2000 Mont-Royal Est. Tel. St-Louis 4404.

SERRURIERS

E. TELLIER. Serrurier-monteur, 265 Dorchester Est, angle Saint-Denis. Spécialité serrures, réparations de grilles, serrures, clés, etc. à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARRIERS

Vous voulez occuper une excellente position avec le plus haut salaire payé? Que vous soyez un apprenti ou un ouvrier expérimenté, nous pouvons vous offrir une position avantageuse, nous sommes prêts à payer un salaire satisfaisant. Adresse pour information: S'adresser M. J. Lacombe, 200 St-Laurent.

PROPRIETES A VENDRE

Par Crépeau & Paquette, notaires, 510, Vt. St-Jas. Nos 17, 4741, Nicolet... \$7200.00. Nos 1014 à 1018, ave. Malo... 2500.00. Nos 2835 à 2839, rue Dandurand... 1800.00. No 899, Chemin Ste-Catherine (7 arpents en superficie). \$2 cts le pied en bloc. Emplacement et terrains au Saull-au-Récollet, 15 cts le pied.

MASSAGES

Massages préventifs et curatifs. Donnez à la main, par docteur français, à votre domicile ou à son cabinet, au prix de \$5.00. Téléphonez St-Louis 1857-78.

LES CAMPAGNES DU "DEVOIR". Quel journal appuie le plus fermement, à Montréal, la doctrine et l'enseignement catholiques? Quel journal défend toujours et partout la langue et l'idéal du Canada français? Quel journal dénonce le plus haut le mauvais cinéma et le théâtre immoral, à Montréal? Quel journal fait la lutte la plus vive à l'impérialisme, au Canada? Quel journal signale avec plus de constance et un plus vif souci des faits l'immigration mal triée et mal surveillée, au Canada? Quel journal a poussé d'avant, dans la région de Montréal, la cause de l'hygiène publique et des logements sains, mené la campagne de presse la plus suivie contre la mortalité infantile et la tuberculose? Quel journal a le plus courageusement travaillé, depuis sa fondation, à l'émancipation financière, commerciale, industrielle, économique des Canadiens français? Quel journal a mis le plus de temps, d'espace, de persévérance à la libération des Canadiens français des étroites passions politiques? C'EST LE "DEVOIR". Directeur: HENRI BOURASSA. TROIS SOUS LE NUMERO. ABONNEMENTS PAR LA POSTE Canada, \$6 par an. Etats-Unis et union postale, \$5. Montréal et banlieue, \$10. On s'abonne à 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

FRANCE
DECLARATION MINISTERIELLE

L'ATTITUDE POLITIQUE DE LA FRANCE TELLE QUE PRECONISEE PAR M. POINCARÉ EST APPROUVEE PAR LE CABINET FRANÇAIS.
Paris, 19. (S.P.A.) — Le conseil du cabinet avait terminé, hier soir, son étude de la déclaration que M. Poincaré doit faire aujourd'hui à la Chambre des députés. Une seule question n'avait pas été tranchée, celle de l'acceptation par la France de l'invitation de se faire représenter à la conférence économique de Gènes. Quant aux difficultés incidentes au pacte anglo-français, on dit qu'elles ont été résolues. L'étude de la question du Levant a été renvoyée à plus tard.
Après la réunion du cabinet, hier un communiqué officiel a été publié disant que les ministres et les sous-secrétaires, sous la présidence de M. Poincaré avaient approuvé les termes de la déclaration ministérielle.
Cette déclaration du nouveau ministre comprend deux parties, l'une ayant trait aux affaires intérieures et l'autre, à la politique étrangère de la France. La dernière partie est écrite en un style vigoureux et concis. La déclaration affirme que le gouvernement est désireux de conserver et d'affermir ses alliances, mais qu'il entend baser sa politique sur le traité de Versailles.
M. Poincaré a déclaré qu'il n'aurait pas personnellement à la conférence de Gènes. La France sera représentée, dit-il, mais non à une conférence qui entraînerait des discussions politiques. Des hommes d'affaires français pourront rencontrer des hommes d'affaires allemands et russes, mais la France souhaite que la conférence de Gènes ne soit pas un véhicule de propagande bolcheviste en Europe.
On dit que M. Poincaré, dans son entretien avec M. Lloyd George, samedi dernier, a déclaré au premier ministre anglais que la France assisterait à la conférence de Gènes aux conditions suivantes: La Russie devra reconnaître le traité de Versailles; il faudra garantir à la France que le problème des réparations ne sera pas débattu. Au contraire, M. Lloyd George prétendait que d'après les engagements pris par M. Briand à Cannes la question des réparations devrait être étudiée la première à Gènes.
On a appris que Gènes a été choisi pour siège de la conférence économique parce que les délégués bolchevistes peuvent venir dans cette ville sans passer sur le territoire allemand.
Amis et adversaires du gouvernement Poincaré conviennent que le cabinet va recevoir le plus grand vote de confiance jamais donné à un gouvernement français depuis dix années. Il n'y a que les socialistes et les communistes opposés à M. Poincaré. Les autres partis, même celui des radicaux, vont voter pour le gouvernement.

COURTS NOUVELLE

GROS INCENDIE
Ottawa, 19. — La Central Smallware Company, de la rue Dalhousie et les logements adjacents ont été détruits par le feu, hier soir. Vingt personnes se trouvent sans logis. Les dommages sont évalués à \$20,000. Le magasin de nouveautés Mallette a échappé à la catastrophe. Les marchandises ont été endommagées par l'eau.
JOUETS ALLEMANDS
Londres, 19. (S.P.C.) — Par suite des plaintes faites par les manufacturiers anglais à l'effet que les jouets allemands étaient vendus en Grande-Bretagne à des prix qui défiaient la concurrence anglaise, le Board of Trade a nommé un comité pour étudier l'imposition sur ces jouets d'un droit spécial en vertu de la loi qui sauvegarde les industries, loi adoptée en octobre dernier.
EGRAVE A MORT
Les Trois-Rivières, 19. (S.P.C.) — Odilon Lamy, âgé de 51 ans, a été écrasé à mort dans l'usine de la Canada Carbone Co., à Shawinigan Falls.
AU MEXIQUE
Mexico, 19. (S.P.A.) — On parle d'imposer la prohibition au Mexique depuis quelques jours. Le gouvernement a augmenté de 16 à 32 pour cent la taxe sur les liqueurs alcooliques et les industriels ont demandé au gouvernement s'il avait réellement l'intention d'adopter la prohibition.
JONESCU EST RENVERSE
Bucarest, 19. (S.P.A.) — Le ministre Jonescu a été renversé, hier, à la Chambre par un vote de 190 contre 81. On reprochait au premier ministre d'avoir formé un cabinet uniquement représentatif du parlement.
M. Jonescu avait formé son ministère vers la mi-décembre 1921 après que le général Averesco eut donné sa démission avec son cabinet.
M. J.-B. PICARD
Québec, 19. (S.P.C.) — Un conseil électif a nommé, hier, M. Joseph Picard à la présidence de la Commission scolaire catholique de Québec en remplacement de feu M. J. B. Morrissette.
M. Picard était déjà membre de la Commission. Il est président de la Reel City Tobacco Company.
NONAGENAIRE
M. John Ogilvy, de la rue Stanley, a célébré, hier, le 97e anniversaire de sa naissance. Plusieurs amis sont allés lui offrir leurs félicitations à cette occasion.
Le nonagénaire est né en Ecosse. Il est venu s'établir à Montréal en 1841. Il s'est occupé de l'industrie de la laine et a été directeur de la banque Molson.

IRLANDE
AMENAGEMENT DES BUREAUX

LE ROUAGE ADMINISTRATIF DU NOUVEAU GOUVERNEMENT IRLANDAIS EST INSTALLE — LES PRINCIPAUX DEPARTEMENTS.
Dublin, 19. (S.P.A.) — James McMahon, sous-secrétaire pour l'Irlande, et A.-W. Cope, assistant sous-secrétaire, ont passé la grande partie de l'après-midi d'hier à Mansion House, où se trouvaient pour le moment, les quartiers généraux du nouveau gouvernement. On présume qu'ils se sont occupés des détails de la cession du pouvoir, comme le dit un communiqué officiel.
Le nouveau gouvernement provisoire a été prompt à se mettre à l'oeuvre et tous les fonctionnaires sauront ce matin qui est leur nouveau chef officiel. Les difficultés financières ont été surmontées au moyen d'un arrangement avec la Banque d'Irlande qui a consenti à prêter 1,000,000 de livres au gouvernement provisoire.
La déclaration du département de la publicité relative aux détails de la cession montre que tous les départements ont été mis sous la compétence du ministère provisoire et que tous les fonctionnaires doivent demeurer en fonction en attendant d'autres ordres. Les différents bureaux ont été répartis comme suit:
Michael Collins, à titre de ministre des finances, onze bureaux, y compris les bureaux de travaux, des douanes, de l'excise et le ministère des pensions.
Eamon J. Duggan, ministre des affaires intérieures, neuf, en commençant par le bureau de la police de Dublin Castle; il aura aussi charge du bureau du procureur de la Couronne, chargé des poursuites criminelles.
Kevin O'Higgins, ministre de l'économie, a quatre départements, dont le Board of Trade et le ministère du transport.
M. Joseph McGrath, ministre du travail, est à la tête du département anglais du ministère du travail.
M. Patrick Hogan, jeune avocat, a charge de tous les départements agricoles, y compris la commission des terres, où son père occupait une haute position sous l'administration anglaise.
M. William T. Cosgrave, ministre du gouvernement local, aura le contrôle du département de la santé publique, des asiles, des écoles industrielles et du bureau du recensement.
M. Finian Lynch, ministre de l'éducation, aura le contrôle de tous les départements d'éducation. Ce ministère avait été antérieurement donné au professeur Michael Hayes.
M. Diarmid O'Hearty, secrétaire du nouveau ministère, a été autrefois fonctionnaire du département d'agriculture, mais dut laisser sa position pour avoir refusé de prêter le serment d'allégeance au roi. Il aura maintenant charge du bureau de la papeterie et des commissions du service civil.
M. J. J. Walsh, ancien commis du bureau de poste de Cork et de là transféré à Bradford, Angleterre, puis congédié à cause de ses opinions politiques, administrera le bureau de poste de Dublin.
Avis est donné que certains départements ne seront plus requis et qu'ils disparaîtront aussitôt que possible.

CARNAVAL D'HIVER

OTTAWA, ONT., 28 JANVIER AU 4 FEVRIER, 1922.
Le Carnaval d'hiver à Ottawa, aura lieu du 28 janvier au 4 février inclusivement, mettant en vedette tous les genres de sports d'hiver. La compagnie du Pacifique Canadien donne le service de trains le plus fréquent et le plus commode entre Montréal et Ottawa. Voici l'horaire complet:
(Par la voie courte) — Vers Ouest.
Départ de Montréal, gare Windsor:
8.15 a. m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 11.55 a. m.
9.20 a. m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 12.20 p. m.
9.20 a. m., dimanche seulement; arrivée à Ottawa à 1.00 p. m.
4.00 p. m., tous les jours dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 7.30 p. m.
6.35 p. m., dimanche seulement; arrivée à Ottawa à 10.15 p. m.
8.15 p. m., tous les jours; arrivée à Ottawa à 11.15 p. m.
10.15 p. m., tous les jours; arrivée à Ottawa à 12.00 a. m.
(Via Lachute) — Départ gare Viger.
7.55 a. m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Ottawa à 12.55 p. m.
8.20 a. m., dimanche seulement; arrivée à Ottawa à 1.15 p. m.
5.30 p. m., tous les jours; arrivée à Ottawa à 10.30 p. m.
(Par la voie courte) — Vers Est.
Départ d'Ottawa, gare Union:
5.50 a. m., tous les jours; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 8.50 a. m.
8.40 a. m., tous les jours; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 9.40 a. m.
8.55 a. m., tous les jours; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 12.05 p. m.
3.00 p. m., dimanche seulement; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 6.40 p. m.
3.45 p. m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 6.45 p. m.
6.55 p. m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Windsor, à 10.25 p. m.
(Via Lachute) — Départ d'Ottawa gare Union:
8.00 a. m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Viger, à 1.00 p. m.
8.30 a. m., dimanche seulement; arrivée à Montréal, gare Viger, à 1.15 p. m.
5.30 p. m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Viger, à 10.30 p. m. (tr.c.)
Saint-Engène de Grantham, 19. (D. N. C.) — Un commencement d'incendie a éclaté au presbytère de cette paroisse. Le feu a été éteint immédiatement. Aucun dégât a enregistré.

WASHINGTON
L'ENTREE LIBRE EN CHINE

LE COMITE POUR LES AFFAIRES D'EXTREME-ORIENT REGLE PARTIELLEMENT CETTE QUESTION A LA CONFERENCE DE WASHINGTON.
Washington, 19. (S.P.A.) — Le programme américain touchant l'entrée libre en Chine a été accepté partiellement par le comité d'extrême Orient à la conférence des armements, mais seulement après que la clause demandant une enquête sur la situation de la Chine eut été réglée.
Les Français renouvellent leur objection contre la réouverture de toute l'affaire des concessions accordées dans le passé. Ils furent appuyés par les Japonais et finalement la proposition fut mise de côté à la suggestion des Anglais.
Les Chinois se sont réservés le droit d'en reparler plus tard. L'impression générale parmi les délégués est que la question a été mise de côté.
Cet article a fait le centre du débat en comité depuis le moment de sa présentation, mardi, par le secrétaire Hughes jusqu'à ce qu'il fut réglé, hier. Les différents délégués s'y sont opposés pour la raison qu'il pourrait conduire à des discussions presque sans fin sur la validité des arrangements économiques maintenant en vigueur en Chine.
Telle qu'adoptée la résolution libre entrée ne pas chercher de sphères d'influence ou de monopoles en Chine à l'avenir et autoriser la formation d'un tribunal d'arbitrage international qui aura le pouvoir de faire enquête et rapport sur les cas qui sembleraient comporter une violation du principe d'égalité économique et commerciale.
Chez les courriéristes parlementaires
Québec, 19. (D.N.C.) — Les élections des officiers de l'Association des courriéristes parlementaires ont eu lieu, hier après-midi sous la présidence du président sortant, M. Amédée Gagnon.
Le nouveau bureau est ainsi constitué: président, M. Jean-Marie Fortin; chef du service des nouvelles au Soleil, M. Robert-Holmes Parson, correspondant du Star; 2ième vice-président, M. Irénée Masson, rédacteur de l'Action catholique et correspondant régulier du Devoir, à Québec; secrétaire, M. Damase Potvin, rédacteur au Soleil, secrétaire de la Société des arts, science et lettres; bibliothécaire, M. Ewart Donovan. Tous les officiers ont été réélus.
L'hôte d'honneur du prochain lunch du Club de Réforme, samedi prochain, à 1 heure sera M. René du Roure, professeur de littérature française à l'Université McGill.
M. du Roure parlera du sujet suivant: "La psychologie du peuple français en 1922."
Tous les membres sont invités.
Programme chargé
M. W. G. Mitchell, M.P., sera l'hôte d'honneur du Young Men's Canadian Club, le mardi, 23 janvier, à l'hôtel Windsor. L'association a déjà retenu, pour le dîner-causserie du mardi, 31 janvier, M. Chas. A. Bowman, éditeur de l'Ontario Citizen, qui traitera de: Crédit, puissance et démocratie, et pour le 7 février, M. K. P. Tsou-lains, secrétaire de l'Association des Grèves Libéraux d'Amérique, qui parlera de l'Asie Mineure et de la répression de ce problème sur la paix du monde.
Société d'une messe
Mgr L. Marcel Dugas, P.A., ancien curé de Cohoes, N.Y., décédé le 16 janvier courant à Saint-Jacques-de-l'Achigan, était membre de la Société d'une messe.
Albert Valois, Ptre-chancelier.
Juge permanent
Ottawa, 19. — Une délégation de Hull composée de J. W. Ste-Marie, avocat de la ville, du recorder Desjardins et de J.-A. Parent, avocat de la Couronne, sont partis pour Québec dans le but d'interviewer le gouvernement de Québec au sujet de la nomination d'un juge permanent pour Hull.
La question sera soumise à l'arbitrage
Une dépêche de Glace Bay, N.-E., porte que les mineurs de la mine No 9, au cours d'une assemblée qu'ils ont tenue, ont décidé de retourner à l'ouvrage jusqu'à ce que les officiers de la U. M. W. ait fait une enquête sur leur cas.
Les mineurs ont adopté une résolution blâmant la British Empire Steel Corporation qui aurait "réduit les salaires dans le but d'en tirer un profit". Ils demandent aussi au premier ministre, M. Murray, de prendre parti pour eux en annulant les baux de la corporation.
Anciens combattants
Washington, 18. (S.P.C.) — Dans un mémoire présenté au président mutés de la guerre assurent que Hadring, les Vétérans américains plus de 3,500 anciens combattants affectés de troubles mentaux, plaignent des Etats, ont été victimes de ces actes dans des institutions d'indifférence et e profitant constituant un grave reproche pour l'honneur de la nation. Les vétérans demandent que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour que les hommes dont il est question soient traités dans des institutions fédérales.

ECHOS POLITIQUES
UNE TACHE QUI EST LOURDE

M. JAMES MURDOCK FAIT UNE DECLARATION AU SUJET DU TRAVAIL QUI L'ATTEND COMME MINISTRE DU TRAVAIL.
Chatham, 19. (S.P.C.) — M. James Murdock, ministre du travail, a pour la forme, été mis en nomination comme candidat libéral par les délégués à la convention qui a eu lieu ici, hier. Après avoir remercié ses partisans de leur appui ainsi que les partis progressiste et conservateur de leur décision de ne pas lui faire d'opposition, ce qui lui aura permis d'être élu par acclamation, M. Murdock a déclaré que le nouveau gouvernement avait devant lui la tâche la plus lourde qui se soit encore vue depuis la Confédération. Tout en admettant que la crise du chômage soit un des grands problèmes du jour, il a semblé plutôt optimiste quant aux moyens à prendre en vue de remédier à la situation présente dans la mesure du possible.
Etaient présents aussi à la convention d'hier MM. George-P. Graham, ministre de la milice, le sénateur A.-B. McCoig et le maire Odetle, de Tibury, qui tous trois ont porté la parole.
M. Murdock a déclaré, hier soir, que le tarif devra être remanié de façon à peser moins lourdement sur les classes ouvrières et davantage sur les classes financières et commerciales qui sont plus en état de payer.
En ce qui concerne les chemins de fer, ma prédiction, a-t-il dit, est que le présent gouvernement survivra ou tombera d'après la réputation qu'il se fera en réglant cette question. Il y a eu des intérêts au Canada qui ont cherché à exploiter les chemins de fer. Avec ou sans la coopération de ces intérêts, nous devons remanier nos chemins de fer au point de réduire leur dette annuelle de soixante-dix millions de dollars.
Quant au chômage, le ministre du travail s'est prononcé non en faveur d'une assurance contre le chômage mais d'une assurance d'emploi. Il croit qu'il est possible de relever l'industrie du Canada afin de procurer de l'ouvrage à tout le monde.
M. KING S'ABSENTE
Ottawa, 19. — Le premier ministre, M. L. Mackenzie King a quitté la capitale, hier soir, pour se rendre à Toronto. Il parlera à Newmarket, cet après-midi.
On dit dans certains cercles politiques semi-officiels, que le premier ministre sera contraint de retourner à Ottawa sous très peu, étant donné le caractère pressant de ses obligations plutôt nombreuses et qu'il s'en rapportera, pour son élection partielle dans York-nord, à l'organisation libérale du comté.
M. King aura comme adversaire M. J. A. Armstrong, ex-député conservateur aux Communes.
M. CRERAR EST ATTENDU
Toronto, 19. — M. T. A. Crerar, chef du parti progressiste, et Mlle McPhail, élue députée au fédéral le 6 décembre dernier, pour le comté de Grey, sont attendus ici, dit une dépêche venant de Kempville, et feront la lutte, au cours de la prochaine élection partielle, contre M. Arthur McEighen, ex-premier ministre défait à Portage-la-Prairie en décembre dernier.
Les arrangements définitifs concernant M. Crerar n'ont pas encore été conclus, mais il est certain que Mlle Agnès McPhail arrivera ici demain et y demeurera jusqu'à la fin de la lutte.
Une grande conférence libérale aura lieu à Toronto les 1 et 2 mars prochains en vue du choix d'un chef pour la province d'Ontario et de l'organisation générale du parti.
Seront éligibles tous ceux qui sont au Sénat, au parlement fédéral ou provincial les candidats défaites aux dernières élections provinciales ou fédérales, etc. Quelques assemblées préliminaires seront toutefois tenues pas plus tard que le 15 février prochain.
EN COLOMBIE
Victoria, C. A., 19. — Environ 154,000 électeurs de la Colombie anglaise ont voté aux dernières élections générales. Les conservateurs ont obtenu 40.6 pour cent du vote déposé, et 56.9 pour cent de la représentation à la Chambre des communes et les libéraux 32.7 pour cent du vote et 30.7 pour cent de la représentation. Les travaillistes, les socialistes et les indépendants ont reçu 11.3 pour cent du vote et ne sont pas représentés. Les conservateurs ont obtenu 54,000 votes; les libéraux, 50,000; les progressistes, 12,000; les socialistes, 10,000; les travaillistes, 7,000; les indépendants, 875.

TELEPHONE EST 8000
Aux Grands Magasins Dupuis

Sous-Vêtements pour Hommes

SOLDE de CAMISOLES et caleçons en tricot pure laine, marque Penman, pour hommes. Grandeurs: 34 à 44 seulement. Tant que le lot durera, chacune 1.49.
10 douzaines de COMBINAI-SONS, marque Penman, à envers très moussetux, pour hommes; grandeurs: 34 à 42. Rég. 2.50, chacune pour 1.69.
Les même sous-vêtements, genre combinaison, prix... 2.98
SOUS-VETEMENTS, camisole et caleçon, en tricot par côtes gris foncé, marque Penman, pour hommes, grandeurs pour caleçons: 32 à 42. Rég. 2.00 le morceau pour 1.25.
— au rez-de-chaussée.

Solde de nos Bottines de Feutre pour Hommes

VALEURS DE 4.00, 4.50 et 5.00 POUR 3.48.
79 paires seulement de qualité supérieure; semelle en cuir, en caoutchouc ou en feutre. Pointures: 6 à 10. Prix de solde, la paire... 3.48
SOLDE DE PANTOUFLES A 1-2 PRIX POUR HOMMES
190 paires de pantoufles en drap de laine; semelle de cuir rembourré de feutre. Pointures: 6 à 10. Valeur de 1.95 la paire pour... .98
— au rez-de-chaussée.

SOLDE DE COUPONS

200 COUPONS de CRETONNE, MOUSSE-LINE, MADRAS, MARQUISSETTE et TUL-LE A RIDEAUX; longueur: 1 à 5 verges. A MOITIE PRIX. —Au troisième.
TISSUS LAVABLES
MOUSSELINE blanche à pois, 26 pouces de largeur. Régulier .25 la verge .14 1/2 pour...
OXFORD pour chemises, 27 pouces de largeur. Rég. .59 la verge pour .39
CACHEMIRE de coton, toutes nuances; 36 pouces de largeur. Très spécial .25 la verge...
—Au rez-de-chaussée.

Solde de Complets et Paletots POUR GARÇONS

COMPLETS pour garçons de 3, 4 et 5 ans; modèle Buster, en tweed mélangé gris ou brun. Valeur 5.95 de 10.00 pour...
COMPLETS pour garçons; grandeurs: 26, 30 et 32 — modèle Norfolk en tweed mélangé gris ou rayé brun. Valeur de 10.00 pour... 5.95
PALETOTS pour garçons de 14, 15 et 16 ans; modèle Ulster en tweed rayé brun; collet convertible. 5.95 Valeur de 10.95 pour...
—Au premier.

TUQUES pour GARÇONS

TUQUES en beau jersey de laine pour garçons; nuances combinées: gris foncé et marron, vert et gris ou bruyère uni. Prix, chacune .49 — au premier.

BAS pour GARÇONS

BAS GOLF SHODDY pour garçons; couleurs: noir, gris brun foncé, mélange et bruyère; revers de fantaisie. Pointures: 7 à 10. La paire... .49 — au rez-de-chaussée.

PATISSERIES

GATEAUX éponge faits chez nous avec les ingrédients les plus purs, 2 douz. pour... .29
BIGNETS riches et BRIOCHES du vendredi: 2 douzaines pour... .29
TARTES aux pommes, pêches, raisins,abricots et prunes. Rég. .40 chacune pour... .29
— au rez-de-chaussée.

POUR FUMEURS

LE CIGARE "PEG TOP" — la perfection en fait de cigares (fort ou faible). Rég. 2.69 3.00 la boîte de 50, pour...
CHO OLATS
CHOCOLATS "Standard" à différentes essences; rég. 2.50 la boîte de 5 lbs. vendredi, 1.89
— au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.
T. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-président. J. Dugas, directeur-Général.